LA LIBERTÉ

50¢

Volume 72 No 41 Saint-Boniface, du 24 janvier au 30 janvier 1986

VOS RENDEZ-VOUS

PHOTO: HUBERT PANTEL

Des Voyageurs à l'esprit familial

Jacqueline et Philippe Lavack, la Voyageuse et le Voyageur officiels, veulent donner une nouvelle touche à leur fonction: développer le côté familial. Ils sont accompagnés de leurs enfants: Daniel, Chantale, Ginette et Gilbert.

467 RUE JEANNE D'ARC

Cette semaine, pour la première fois, les deux soeurs se retrouvent chez leur mère. Découvriront-elles le secret de Marie-Louise Langlois?

Ne manquez pas, en page 4, le feuilleton inédit de Patrick Chabault!

UN CENTENAIRE À SAINT-PIERRE

Les soeurs S.N.J.M. enseignent dans ce village depuis presque 100 ans.



Grâce à une aide de la Fondation Radio Saint-Boniface

Jean-Paul Molgat à temps partiel à La Liberté

Si le sport vous intéresse, vous avez déjà remarqué sa signature depuis quelques semaines.

Jean-Paul Molgat a 17 ans, il est en 12e année au Collège Louis-Riel et travaillera au journal à temps partiel jusqu'au mois d'août. Jean-Paul espère bien être admis à Carleton pour étudier le journalisme.

Sa participation au contenu rédactionnel reflète la volonté de La Liberté d'offrir à des jeunes intéressés par la communication un lieu d'apprentissage.

Cet engagement a pu se concrétiser grâce à une subvention de 5 000$ accordée par la Fondation Radio Saint-Boniface.

Jean-Paul ne cache pas son avidité pour tous les sports, ainsi qu'un intérêt passionné pour l'écriture.

La bonne vieille autonomie locale

Ces jours-ci, il n'y a vraiment pas grand monde qui est content de Maureen Hemphill, la ministre de l'éducation depuis novembre 1981 jusqu'aux élections de très bientôt.

Ce n'est pas que la présidente des commissaires d'écoles manitobains ou le président de profs manitobains n'aiment pas Maureen. C'est juste qu'ils n'aiment pas la manière dont Maureen distribue l'argent aux divisions scolaires.

Pourtant, sur papier, ils n'ont pas de quoi pleurer. Les écoles publiques vont recevoir cette année de la province presque 610 millions de $, soit une augmentation de 3.8 pour cent sur l'année dernière.

Seulement voilà: l'essentiel de l'augmentation va aller dans les coffres de Winnipeg No l, la plus grosse division scolaire de la province. Parce que l'argent supplémentaire débloqué cette année par la ministre est destiné aux programmes spéciaux (*handicapés...*). Un domaine où Winnipeg No l est très impliqué.

Résultats? Le président de Winnipeg No 1 est très satisfait. La présidente de la Manitoba Association of School Trustees (MAST) râle: "Le système de financement de le ministre ne marche pas".

Sans entrer dans trop de détails techniques, rappelons comment le système de financement fonctionne.

Actuellement, la province paye en gros 80 pour cent des coûts de l'éducation. (*Soit environ 610 millions cette année*). Les 20 pour cent restants sont prélevés par les commissions scolaires, via la taxe foncière.

Rien n'oblige le gouvernement provincial à assumer 80 pour cent des coûts. Par contre, les commissions scolaires n'ont aucun choix: elles doivent combler la différence si elles veulent maintenir une qualité de l'éducation.

Ce qui embête tout spécialement la boss de MAST à huit mois des élections scolaires, c'est de devoir augmenter les taxes foncières, à cause du manque de générosité de Maureen Hemphill.

La possibilité de hausser les taxes doit l'irriter d'autant plus que le gouvernement néo s'était pas mal engagé à financer 90 pour cent des coûts de l'éducation.

Mais l'argent étant une denrée rare à la province, on ne voit pas pourquoi le gouvernement devrait se rendre impopulaire en augmentant les taxes pour financer 90 pour cent de l'éducation.

En fait, c'est plutôt l'inverse qui a tendance à se produire. Une tendance qui existe depuis le début des années 70. (*Lorsque la province a créé les actuelles divisions scolaires en 1967, elle a utilisé un argument imparable pour amadouer les récalcitrants: elle a offert de financer 80 pour cent du budget des divisions.*)

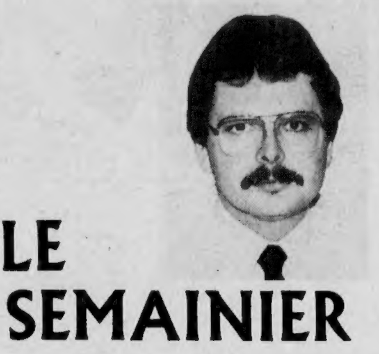
Il faut dire que la tentation pour les politiciens provinciaux de financer le moins possible l'éducation est forte. Donnez leur les circonstances atténuantes. Il se trouve des gens, prêts à se faire élire commissaire d'écoles, pour devenir impopulaires à leur place! Le paradis quoi!

Tenez, prenez pour le fun l'exemple de la division Seine. Une division qui est en ce moment aux prises avec toute une réorganisation des écoles. Dans la Seine, les commissaires ont choisi de limiter les coûts de l'éducation en restructurant les écoles plutôt que de taxer encore plus les propriétaires fonciers de la division.

Peut-être que cette réorganisation était inévitable. Mais elle n'aurait peut-être pas été rendue nécessaire maintenant si la Seine était une division riche. Malheureusement pour ces commissaires, la Seine n'a quasiment pas d'industries. Donc pour chercher les 20 pour cent que la province ne paye pas (*2,4 millions*) les propriétés sont plus lourdement taxées que dans bien d'autres divisions scolaires.

Dans ce contexte, parler d'une éducation de qualité égale pour tous les élèves du Manitoba relève de la plaisanterie. Puisque le système 80-20 ne tient pas vraiment compte des divisions riches et pauvres. Et qu'en définitive, tout dépend de la volonté politique des commissaires d'augmenter les taxes.

Bernard BOCQUEL



LE SEMAINIER

Une autre façon de lire l'actualité

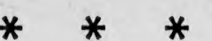
À ce stade-ci, une seule question s'impose. Pourquoi des commissaires d'écoles acceptent-ils de servir de paratonnerre au gouvernement provincial en prenant la responsabilité de couper des programmes éducatifs? Pourquoi les commissaires de la Seine acceptent-ils d'être vilipendés par les parents mécontents?

Le réponse est vieille comme les petites divisions scolaires: l'autonomie locale. Bien des commissaires pensent que si la province finançait l'éducation à 100 pour cent, les parents au niveau local n'auraient plus rien à dire. Un ancier commissaire de la Seine m'avait dit en 1980 qu'il s'opposait au financement à 100 pour cent "parce que cela enlèverait l'autonomie de décision. C'est celui qui paye qui décide." S'il siégeait encore aujourd'hui à la commission, il pourrait toujours décider de garder le secondaire de La Broquerie ouvert. Mais à part ça...

Sans compter qu'il faudrait décider à partie de quand l'autonomie locale est compromise. Lorsque la province finance 80, 85, 90, 95 pour cent? Gageons que pour l'instant, Maureen Hemphill doit trouver qu'au-dessus de 80 pour cent, l'autonomie locale est en danger!

Dès sa nomination, Maureen avait bien pris soin de réaffirmer son attachement au principe de l'autonomie locale. Pas surprenant pour une ancienne présidente de la Manitoba Association of School Trustees. Elle connaissait le jeu.

Tant mieux pour sa réélection si ses ex-collègues commissaires jouent ce jeu. Et tant pis pour les contribuables des divisions pauvres et pour l'accès à une éducation de qualité identique à travers le Manitoba.



* * *

EN APOSTILLE. *Brian blâme les journaleux pour son infortune personnelle (*près de la moitié des gens ne lui font pas confiance pour représenter nos intérêts dans des négociations sur le libre-échange avec les États*). C'est un truc classique. Mais des fois, on finit quand même par se demander s'il n'y a pas un peu de vrai.*

*Prenez l'exemple de la couverture par le Winnipeg Sun (*19 janvier*) d'une course que Marc Molgat (le frère de Jean-Paul, présenté à la une cette semaine) a gagné. On le voit tenant une de ses chaussures devant la bouche. De source sûre, nous savons qu'il était en train de tousser. Et en gars bien élevé, il a mis la main devant sa bouche. Ça s'adonne qu'il venait d'enlever ses chaussures, après une course qu'il a gagnée, mais dont il n'est pas spécialement fier.*

Le bas de vignette se lisait ainsi: "Marc Molgat was so happy about finishing first in the junior men's 3000 metres, he kissed his shoe. Another example of an athlete putting his heart and sole into a competition".

À quoi ça tient, un bon bas de vignette! Si Marc Molgat n'avait pas été poli, il n'aurait peut-être même pas fait le Sun.

Conclusion si la thèse à Brian Mulroney tient debout: le P'tit Gars de Baie-Comeau a été trop bien élevé.

Lettres à LA LIBERTÉ

On n'a rien à craindre

M. le rédacteur,

Suite à la lettre ouverte au premier Ministre Brian Mulroney, rédigée par André de Leyssac (LA LIBERTÉ du 10 janvier 1986) j'aimerais contribuer quelques réflexions.

Je suis pleinement d'accord avec le docteur de Leyssac lorsqu'il souligne "les dangers qu'un multiculturalisme mal compris peut faire courir au bilinguisme canadien." Mais, en même temps, je propose que l'on fasse comprendre aux francophones "pure laine" que la langue française appartient à tous les Canadiens, voire à toute l'humanité.

Ainsi, on apportera un peu de paix, surtout au Manitoba, où plusieurs battent encore la grosse caisse, pour promouvoir les liens du sang aux dé-pens des relations sociales.

Brian Mulroney, John Turner et Ed Broadbent, les trois, sont-ils des chefs de file d'expression française? Bien sûr! Et bien qu'ils aient commencé leur vie en parlant anglais, sont-ils devenus francophones en fin de compte? Tout le monde n'est pas d'accord.

À mon sens, toutes les personnes d'expression française ont droit de siéger au comité permanent sur le bilinguisme et, en plus, d'être consultées sur la rédaction des lois relatives au biliguisme.

Nous sommes tous les héritier de la civilisation occidentale, plantée par Jacques Cartier, lorsque celui-ci a pris possession de la Gaspésie en 1534. Et, chose curieuse, le français de cette époque n'était pas la langue officielle de la France. Avant l'Ordonnance Royale de 1539, les politiciens, les bureaucrates et les juristes parlaient, selon leur choix, le latin ou les dialectes provinciaux.

À la future Université de Saint-Boniface, il y a un demi-siècle, le professeur Alfred Bernier savait quelque chose de l'humanisme judéo-chrétien. Il a écrit:

"...la langue française, et par conséquent l'âme française recueille l'héritage de l'antiquité classique. Ce que j'en dit ici pourrait s'appliquer, à des degrés divers, aux autres langues européennes, notamment à l'anglais."

Que dirait le père Bernier à ceux qui ont peur d'étendre la liberté, l'égalité et la fraternité aux 101 ethnies du Ca-nada? Probablement, il dirait:

"...À mari usque ad mare, on n'a rien à craindre. Les membres du genre humain ne sont pas des étrangers."

Ainsi soit-il!

Antoine PITTARELLI
Président de la S.H.A.L.O.M.
(La Société humaniste pour l'amélioration des langues officielles du Manitoba
Winnipeg
16 janvier 1986

CAYOUCHE



La prière à l'école: commentaires

Un élève refuse la prière à l'école. Et voilà, la souris accouche d'une montagne. Il eût été si simple, dira-t-on, de s'entendre à l'amiable: "Tu te lèves par respect pour les autres, veux-tu? Si oui, tout est réglé. Non! Alors, reste assis, mais s'il te plaît, ne fais pas d'histoire."

Mais ce n'est pas si simple que ça. Nous sommes tous plus ou moins marqués par un passé fait de coutumes, de discipline commune, d'une forme de religion où la distinction ne se fait guère entre le contenu et le comportement, entre la conscience et la contestation, entre les différentes formes de comportement propres à l'adolescence alors que se dessinent les vagues d'indépendance, mais pas encore le réalisme de la stabilité. Ajoutons que nos écoles vivent, plus que partout ailleurs peut-être, ce "complexe de la démocratie" qui consiste dans le grand privilège de penser comme tout le monde.

Puis, ça y est. Un fait, par lui-même assez banal, risque de déclencher un remous considérable ou allumer un feu dormant dans l'esprit ou le coeur de plus d'un jeune.

Il faut bien se l'avouer, je crois; le problème en rejoint d'autres. Que faut-il penser de l'enseignement obligatoire au NIVEAU SECONDAIRE? Enseignement de la religion, de la pensée chrétienne, d'accord. Mais n'oublions pas que nous avons affaire à des jeunes de seize ou dix-huit ans; presque des adultes.

Souvent ces jeunes passent par des périodes difficiles au point de vue religion, autorité paternelle, sexe, milieu social et culturel. Beaucoup de questions, peu de réponses. C'est normal. Faut-il dire: pendant que nous t'avons entre les mains, tu vas en avaler; ce sera autant de pris! J'ai vu le fiasco de ces retraites obligatoires pour tous. Serait-il vrai que parfois nous voulons simplifier le problème disciplinaire en mettant tout monde dans le même sac?

Nous aussi, membres du clergé, nous devons nous interroger. L'heure est aux réunions, à la paperasse dans tous les domaines d'administration. La situation me fait penser à un fermier qui s'attarde à son ordinateur, mais oublie de traire les vaches. La bureaucratie n'est pas mieux que le paternalisme.

Revenons à nos moutons. D'accord, nos institutions catholiques ont produit d'heureux résultats dans le passé. Mais, avouons-le, de là est aussi sorti un grand nombre d'anticléricaux. Phénomène moins marqué dans l'Ouest canadien peut-être. Qu'on le veuille ou non, la complexité du milieu nous oblige à composer.

Pourtant, c'est la France, Fille aînée de l'Église, qui a chassé les communautés religieuses du pays au début du siècle. C'est la catholique Espagne qui a mis à mort plus de trois mille religieux et religieuses, au début des années trente, sans oublier de chasser tous les Jésuites. C'est la catholique province de Québec qui s'est coupée d'une génération au premier choc religieux et culturel. L'endoctrination, donner les sacrements des deux mains à droite et à gauche sans discernement, c'est bâtir sur le sable.

Bâtir une communauté chrétienne n'est pas chose facile. Les parents en savent quelque chose. Mais pour garder ceux qui sont là ou ramener ceux qui ont quitté, il faut et il faudra toujours une présence.

Benoit Paris, o.m.i.
Saint-Boniface
le 18 janvier 1986

Un format de concours à élargir

MM. les Chevaliers de Colomb
du Conseil 5047

J'aimerais vous féliciter à 3 reprises.

1) Pour la célébration du 25e anniversaire en novembre dernier. J'ai été très impressionnée par le tout. On y ressentait vraiment la fraternité.

2) Bravo à celui qui a envoyé le compte rendu de cette belle célébration au «Birtle Eye Witness». J'espère d'en voir de plus en plus (ie. quelque chose sur la crèche, concours «Keep Christ in Christmas» etc.) Est-ce que la communauté connaît ce concours?

3) Le nouvel emplacement pour la crèche ainsi que l'enseigne «Keep Christ in Christmas». C'est très visible. Bravo.

Comme dans le «Notre Père» ou on commence par les louanges avant d'en venir aux demandes, est-ce qu'il serait possible de: traduire «Keep Christ in Christmas» en français? Élargir le format du concours «Keep Christ in Christmas» en y ajoutant une catégorie de rédaction, surtout au présecondaire. À cet âge, les élèves connaissent les artistes dans leurs classes. La plupart ne veut pas participer au concours même si on leur dit que c'est l'idée qui compte et non pas le dessin.

Mes meilleurs souhaits pour le nouvel an en espérant que vous aurez toujours le courage et la force de continuer vos bonnes oeuvres.

Lorrainne Tremblay
Saint-Lazare le 10 janvier 1986

467, rue Jeanne D'Arc

Patrick CHABAULT

Thérèse Langlois rencontre à la Cathédrale sa soeur Léonie Lambert le jour de l'anniversaire de leur père, Charles-Eugène Langlois, disparu dans les années 40. En direction de la maison maternelle, Léonie explique que son mari, Louis, détient le secret de Marie-Louise Langlois.

— Ah! Eh bien voilà une surprise!

Marie-Louise Langlois paraissait vraiment avoir quelques difficultés à dissimuler son étonnement. À supposer, évidemment, qu'elle ait eu quelque raison de cacher son plaisir de voir sa fille aînée en compagnie de Thérèse.

— Allez, allez, installez-vous au salon, je vais organiser l'eau chaude pour le thé. Comme ta visite tombe bien, ma Léonie. Il me reste justement une grosse tarte au citron que j'ai faite hier.

La propriétaire du 467 Jeanne d'Arc marqua un léger temps d'arrêt avant de s'engager dans la cuisine.

— Tu sais, ma Léonie, Minet va être content de te voir.

Une fois de plus, le matou servait de prétexte pour dire les choses que des paroles du passé rendaient délicates à prononcer. Minet était bien plus qu'un compagnon de vie. Minet garantissait que la communication ne soit jamais totalement rompue entre la mère et ses deux filles. Après l'échange intense qu'elles venaient de vivre, Thérèse et Léonie se contentèrent d'apprécier la quiétude du foyer maternel. Léonie affichait un calme serein. La discussion qu'elle venait d'avoir avec sa soeur semblait l'avoir relaxée. Dorénavant, elle ne serait plus la seule à se demander de quel secret de famille son Louis pouvait bien parler. Thérèse, au contraire, paraissait nerveuse et ne prenait absolument aucune mesure pour cacher son énervement. Décidément, ces histoires de secret, dont Marie-Louise Langlois paraissait être la seule dépositaire, ne lui amenaient qu'un seul mot en tête: abracadabrant. Un adjectif qu'elle affectionnait depuis sa première année d'enseignement, pour des raisons qu'elle n'avait pas encore voulu dévoiler.

— Et voilà le thé, et voilà la tarte au citron, et voilà les cuillères, et voilà le sucre. Bon, donnez-moi votre tasse, mes filles. Attention, gentiment, chacune à son tour. Attention, c'est chaud. Attention, soyez gentilles avec maman et mangez bien tout votre morceau de bonne tarte, comme si vous étiez invitées chez votre oncle Willy à Letellier.

Marie-Louise Langlois adopta exactement le même ton qu'elle venait d'utiliser la veille avec Thérèse. Une fois encore, pendant qu'elle préparait le thé à la cuisine, elle avait prié le Seigneur pour l'implorer de lui accorder la même force de caractère. Elle osa même penser à son Charles-Eugène, à son sourire charmeur, à ses yeux doux, à un petit instant de bonheur conjugal avant de s'engager dans le salon. Et une fois de plus, elle remercia Dieu de sa mansuétude, tellement elle se sentait parfaitement à l'aise avec la situation. Elle s'installa dans son fauteuil.

— Tu as l'air bien reposé, Léonie. Tu as l'air comme si mon beau-fils te rend heureuse. Comment sont les nouvelles? Racontenous tout!

— Eh bien maman, tu seras sans doute contente d'apprendre que Marguerite songe sérieusement à se marier.

— Mais ma fille, ce ne sont pas les dernières nouvelles ça. La dernière fois qu'on s'est vu tu me rapportais exactement la même chose. À moins que tu me caches la date des fiançailles?

— Ce n'est certainement pas moi qui cacherais quoi que ce soit. Surtout pas quelque chose qui touche ma petite dernière.

— De toute façon, les Langlois ne sont pas une famille de cachottiers, pas vrai maman?

Sur le coup, Marie-Louise Langlois, née Pelletier, ne sut pas trop si son instinct devait discerner une pointe d'ironie ou simplement un rien d'énervement, à cause de la banalité du sujet, dans le ton de Thérèse. Elle opta pour l'énervement. Après tout, Thérèse n'avait pas beaucoup dormi la nuit dernière. Et aujourd'hui, c'était l'anniversaire de son père. Et demain, la météo annonçait encore de la pluie. Cette fois, ce n'était plus qu'une question de millimètres avant que le record de précipitations pour un mois d'août à Winnipeg ne soit battu. Elle décida d'ignorer l'intervention de Thérèse.

9 — Bien sûr que non que je te soupçonne pas de me cacher quoi que ce soit, ma chère Léonie. Si j'ai réagi comme ça, c'est que j'aimerais que tu me parles de Louis. C'est à cause de lui qu'on s'est un peu chicané, toi et moi, la dernière fois. Alors c'est de lui qu'on devrait d'abord parler.

Thérèse ne put s'empêcher de penser qu'avec une telle approche, le rôle du gros matou deviendrait bientôt inutile. Du moins si sa mère comptait persister dans cette manière directe d'aborder les problèmes familiaux. Ce dont elle pouvait raisonnablement douter, Marie-Louise Langlois n'étant pas le genre de femme qui changerait brusquement sa façon d'agir.

— Bon, bien, comme tu trouves qu'on devrait parler de Louis, voilà, c'est simple, il va très bien, il boit presque plus et il reste de bonne humeur.

L'octogénaire en oublia de remercier instantanément son Créateur, comme elle en avait développé le réflexe au fil des ans, manière de concilier sa foi et ses années difficiles. La réponse de Léonie illumina son visage.

— Tant mieux ma fille, tant mieux! Ah, mes prières ont été entendues!!

— Tu ne veux pas savoir pourquoi ton beau-fils a réussi un tel exploit? s'enquit pernicieusement Thérèse.

Cette fois, il y a avait plus de doute. Le ton ironique de Thérèse perçait sans équivoque. Marie-Louise Langlois ne pouvait plus mettre la question de sa fille sur le compte des nerfs. Elle se surprit à regretter l'absence de Minet.

— Mais enfin, ma Thérèse, pourquoi est-ce que je voudrais savoir pourquoi Louis est enfin redevenu un bon père de famille? J'espère que c'est à cause qu'il est allé voir monsieur le curé, comme j'avais suggéré.

— Eh non, maman, monsieur le curé n'y est pour rien. Louis s'est remis sur le droit chemin pour des raisons, disons, mystérieuses...

— Thérèse, je pense que maman a raison. C'est des affaires à personne que mon Louis boit plus.

L'avertissement de Léonie secoua l'enseignante. Sa soeur, sans le savoir, venait d'utiliser le ton sans réplique qu'elle adoptait quand elle voulait obtenir un silence respectueux dans la salle de classe. Jusqu'à présent, Thérèse croyait que cet accent autoritaire lui était propre. Mais elle dut bien accepter l'évidence: bien que Marie-Louise Langlois ait déteint inégalement sur ses deux filles, Léonie n'avait peut-être rien à envier à sa jeune soeur. Prise en flagrant délit, elle chercha l'anse de sa tasse pour se composer une contenance.

— Tu as bien raison, Nini. Louis boit plus, c'est l'essentiel. Vous êtes de nouveau heureux, c'est l'essentiel. Marguerite songe à se marier, c'est vraiment une autre bonne nouvelle.

Grâce à sa profession et à ses longues années d'expérience, Thérèse passait, sans forcer la note, de la remontrance au compliment. Ses deux compagnes approuvèrent d'un léger hochement de tête le truc choisi par Thérèse pour sauver la face.

— Il ne reste plus à espérer ma chère Léonie que Marguerite va vite se décider et va bientôt nous annoncer une date pour ses fiançailles.

— Oh, tu sais, je pousse pas trop quand même. Ma douce Marguerite a à peine 25 ans. De nos jours, il y a rien de mal à attendre... Tu sais, j'en parlais avec Elisabeth l'autre jour et elle est d'accord avec moi.

— C'est quand même vrai! Elle a eu Joël à 18 ans. Ça m'avait fait un drôle d'effet d'être arrière-grand-mère à 64 ans!

Quand le ron-ron de la conversation exigea que Thérèse prenne la parole, elle regarda sa mère droit dans les yeux et dit tout naturellement:

— Hum! Ta tarte au citron est tellement bonne maman. Dire que je saurais même pas comment en faire une aussi bonne. Mais ça sera de ta faute. Parce que même après 35 ans passés ici, t'as jamais voulu me confier le secret de ta recette.

Particulièrement fière de sa trouvaille, elle revient à la charge, en agrémentant son propos d'un large sourire.

— Enfin! C'est pas grave. Tout le monde a bien le droit d'avoir un secret, maman.

10

Les avantages et les inconvenients du REER

La publicité le répète régulièrement ces temps-ci: si je ne contribue à un REER, il faut presque pas que je me sente coupable.

Coupable soit de ne pas utiliser avantageusement mes droits, de ne pas protéger assez ma famille... Et si je contribue, il reste souvent cette question: est-ce que j'ai bien fait, ou est-ce que j'aurais pu mieux utiliser cette somme?

Comme vous avez jusqu'au 1er mars pour contribuer à un REER, ça donne quand même encore un peu de temps pour mettre de l'ordre dans toute cette question!



Un entretien avec
Arthur CHAPUT
comptable agréé

FINANCES

Un REER, c'est un Régime enregistré *épargne retraite* (RSPP en anglais). Les REER ont été créés parce que les gouvernements fédéral et provinciaux veulent nous encourager à sauver de l'argent pour notre retraite. Résultat: une partie de votre revenu actuel est reportée à plus tard.

Un REER est donc normalement conçu comme un programme à long terme visant à garantir un revenu à la retraite. Mais le REER peut aussi servir à compenser votre revenu d'année en année lorsqu'il varie beaucoup. Les montants contribués au REER sont déductibles d'impôt. Pour vos impôts en 1985, vous pouvez déduire tous les montants achetés en 1985 et jusqu'au 1er mars 1986. (Évidemment si les sommes achetées entre le 1er janvier 85 et le 1er mars 85 ont été déduites des impôts de 84, vous ne pouvez plus les redéduire!)

À cause de la possibilité de déduire les montants achetés en 1986 des impôts de 1985, le REER est donc la seule manière qui vous reste de payer moins d'impôts en 1985.

Maintenant, combien d'impôt pouvez-vous sauver? Comme toujours, la réponse dépend de votre taux marginal d'impôt. Prenons des exemples.

	Pierre	Julie
Revenu imposable	20 000$	40 000$
Taux marginal	35%	50%
Montant REER contribué	2 000$	2 000$
Réduction d'impôt	700$	1 000$
Coût net	1 300$	1 000$

Il est essentiel de souligner qu'il y a un coût net lorsque vous contribuez à un REER.

De plus, lorsque vous retirerez de l'argent du REER, ces retraits seront imposables.

Combien pouvez-vous contribuer? Cette année encore, les régles du jeu sont les mêmes que l'an dernier (elles changeront l'année prochaine).

• Les montants se limitent généralement à 20 pour cent du revenu gagné *(tel que défini par la loi)* jusqu'à un maximum de 3 500$, s'il y a participation à un régime de pension enregistré ou à un régime de participation différée aux bénéfices *(DPSP en anglais).*

• Les montants s'élèvent jusqu'à 5 500$ dans les autres cas.

• Des dispositions existent aussi pour transférer le plein montant de certains revenus de pension ou de retraite à votre REER.

Plutôt que de revoir toutes les règles et exceptions, étudions quelques exemples de planification en se servant des REER.

1) Contribution de l'époux(se) au plan de son époux(se): Marc a un régime de pension enregistré à son travail, mais il peut encore contribuer 1 000$. Il devrait peut-être contribuer à un plan pour son épouse s'il est prévu que celle-ci aura moins de revenu après la retraite.

2) Contribuer au REER des revenus d'une année exceptionnelle, en prévoyant le retirer lors d'une année à revenu plus faible: Jean a reçu des revenus beaucoup plus élevés en 1985, qu'il prévoit en obtenir pour 1986 ou 1987. Peut-être devrait-il contribuer maintenant pour le retirer lorsque son revenu serait beaucoup plus bas. Une différence au taux marginal de 20% représente 1 000$ sur une contribution de 5 000$.

3) Contribution des enfants ayant au moins 18 ans lorsqu'il est possible de réduire la perte de la déduction de dépendance causée par le revenu de l'enfant. Raymond a droit à la déduction équivalente à l'exemption de mariée pour sa fille de 19 ans qui a un revenu net de 3 000$. Peut-être serait-il avantageux que la fille contribue le 1 000$ qu'elle a droit de contribuer pour ainsi réduire son revenu net et augmenter la déduction de sa mère.

4) Utiliser les fonds accumulés dans son REER au lieu de faire des emprunts pour lesquels les intérêts ne seraient pas déductibles. Gérard et Loraine désirent déménager, mais la seule offre intéressante pour leur résidence leur demande de prendre une hypothèque de 40 000$ sur la propriété. Bien que le taux offert soit bon, ils auront à payer l'impôt sur l'intérêt reçu tandis que les intérêts payés sur la somme additionnelle qu'ils emprunteront pour leur nouvelle demeure ne seront pas déductibles.

Ils savent cependant que Gérard a réussi à accumuler plus de 40 000$ dans son REER. Il est peut-être possible, en utilisant un plan dit «autogéré», que le plan assure l'hypothèque sur la première résidence. Comme ça ils peuvent retirer leur équité pour la placer dans leur nouvelle maison.

Autres points à considérer:

1) il n'est pas ordinairement avantageux d'emprunter pour contribuer à un REER. Les intérêts payés ne seront pas déductibles, alors que l'intérêt à l'intérieur du plan deviendra imposable;

2) il est généralement préférable de payer les emprunts avec intérêts non-déductibles avant de contribuer à un REER;

3) un REER aura un rendement supérieur à un investissement comparable en dollars après impôts, puisque l'impôt différé rapporte lui aussi à votre compte;

4) la contribution faite tôt dans l'année rapporte plus que celle faite à la fin de l'année ou au début de l'année suivante, puisque la contribution rapporte des revenus pour jusqu'à un an de plus.

Pour bien planifier son avenir et encore plus sa retraite, il faut tenir compte de l'effet de l'impôt sur le revenu et planifier en dollars après impôts. Les REER permettent de reporter le revenu à plus tard. Ce revenu sera imposé au taux marginal en vigueur à ce moment-là.

Le 100e anniversaire de l'arrivée des soeurs à Saint-Pierre-Jolys

Il fallait donner une continuité à l'éducation

Le 9 avril marquera le 100e anniversaire de l'arrivée des soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie à Saint-Pierre-Jolys.

"Ce qui donne un intérêt particulier à Saint-Pierre, explique l'archiviste de la congrégation, Sr Hélène Chaput, c'est qu'il s'agit de la première mission en dehors de la ville".

En effet, les soeurs S.N.J.M., arrivées au Manitoba en 1874, ne s'occupaient encore à ce moment-là que de l'Académie Ste-Mary.

La congrégation, spécialisée dans l'enseignement, avait accepté d'envoyer quatre soeurs à Saint-Pierre-Jolys sur les instances du curé Jolys.



Sr Hélène Chaput, l'archiviste des soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie.

Avant la venue des soeurs, Saint-Pierre disposait de trois petites écoles: Saint-Pierre Sud, Saint-Pierre Nord et Saint-Pierre Centre, qui fonctionnaient sous la direction de laïcs.

Le problème, c'était qu'il n'y avait vraiment aucune suite dans l'enseignement donné. Pour assurer une continuité dans l'éducation, l'abbé Jolys souhaita la présence des soeurs S.N.J.M.

"Un choix naturel, souligne Sr Chaput, dans le sens où les soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie étaient la seule congrégation présente au Manitoba, à part les Soeurs Grises, et que les soeurs S.N.J.M. ont pour but premier l'enseignement".

En échange de leur venue, l'abbé Jolys a assuré la construction d'un couvent, qui a coûté 2 800$. Il a aussi fait deux promesses à la provinciale de la congrégation à Winnipeg. "Ma Mère, a-t-il dit, je vous promets que la paroisse de Saint-Pierre vous donnera avant longtemps autant de religieuses que vous lui en donnerez". Et il a précisé que tant qu'il sera là, les soeurs ne mourraient pas de faim.

Dans son livre **Pages de souvenirs et d'histoire**, le curé Jolys a écrit: "*La fondation de Saint-Pierre fut pour la communauté (S.N.J.M.) une oeuvre de pur dévouement, car on donnait aux Soeurs strictement juste de quoi les empêcher de mourir de faim*".

Les promesses

les quatre premières soeurs, la plupart très jeunes, furent: M.-Misaël, Maximilien, Agnès-d'Assise, Marie-de-la-Foi et Marie-Hilarion. Sr Misaël, qui avait la responsabilité du couvent, décéda en septembre 1886.

"Les soeurs n'ont pas pu venir aux funérailles, note Sr Hélène Chaput. Winnipeg, c'était trop loin. Ça signifiat un voyage de plusieurs heures. Il fallait prendre le train jusqu'à Otterburne. Parfois, les voyageurs passaient par Sainte-Agathe."

Adéline Gagné (*Sr Jean-Marie*) a été la première postulante manitobaine. Elle a été admise au noviciat en août 1890. Bien d'autres ont suivi. Si bien que les promesses de l'abbé Jolys ont été largement remplies. En tout, estime l'archiviste des soeurs S.N.J.M. Saint-Pierre-Jolys a suscité "au moins une soixantaine de vocation."



Le premier couvent de Saint-Pierre-Jolys, construit en 1885

Le malheur a frappé la congrégation et le village de Saint-Pierre le 21 décembre 1889, lorsque le couvent a brûlé. Les religieuses et les enfants pensionnaires ont toutefois réussi à s'échapper du brasier. La reconstruction du couvent s'est effectuée très rapidement, durant l'été 1900.

C'est cet édifice que l'on appelle aujourd'hui communément le "Vieux Couvent". Le couvent a servi d'école pour garçons et filles, et aussi de pensionnat pour jeunes filles, pour plus de soixante ans.

Le couvent a été vendu au Charles Babbage Research Centre de l'Université du Manitoba en 1973. Il a été acheté l'année dernière par le Musée de Saint-ierre-Jolys, qui compte le transformer, entre autres, en musée d'art religieux.

Pas encore

Les trois soeurs S.N.J.M. qui vivent encore à Saint-Pierre-Jolys sont Yolande Marion (*enseignante à l'élémentaire à Saint-Malo*); Carmen Catellier (*enseignante à l'élémentaire à Saint-Pierre*); Irène Lambert (*visite les écoles et aide les jeunes avec des difficultés d'apprentissage*).

Le centenaire de l'arrivée des soeurs S.N.J.M. sera vraisemblablement commémoré cet été, bien qu'il n'en ait "pas encore été question dans la communauté", a indiqué Sr Chaput.

Bernard BOCQUEL

59ème anniversaire de mariage



Wilfrid et Clara Fortier ont célébré leur 59ème anniversaire de mariage le 12 janvier 1986 entourés de leurs enfants.

Les Jésuites dans la vie manitobaine:

Bien plus que des professeurs

L'ouvrage que vient de publier Gérard Jolicoeur au CEFCO *(Centre d'études franco-canadienne de l'Ouest)* est loin d'être une simple rétrospective de circonstance, la circonstance ici étant le centenaire de la venue des Jésuites au Manitoba, en 1985.

Comme le note le préfacier, le professeur Vincent Jensen, «l'auteur a entrepris une tâche plus difficile et plus exigeante en faisant une analyse des relations entre les hommes de l'Ordre des Jésuites et les structures sociales, politiques et économiques de leur temps». On ne doit donc pas se surprendre qu'il faille parcourir trois chapitres du volume, qui en compte six, pour arriver à la narration de ce que fut «la première année des Jésuites à Saint-Boniface.»

Bien qu'appartenant à une communauté distincte *(celle des Oblats)* c'est Mgr Taché qui a négocié et obtenu l'entente avec la Compagnie ignatienne pour la prise en charge d'une institution qu'il jugeait essentielle. Ceci est expliqué dans les premiers chapitres, ainsi que dans les documents annexés à la fin, pour le lecteur désireux de se renseigner à la source.

L'auteur donne ensuite un exposé détaillé de la vie du collège des les débuts du régime: programmes d'études, recrutement, comportement des étudiants, événements marquants, situation financière. Le chapitre cinq couvre l'ensemble des quinze années qui mènent à 1900, et le chapitre six, «le début du siècle», qui nous porte, ici, jusqu'à l'année 1922, soit jusqu'à la destructrion de l'édifice qui abritait le collège de l'actuelle rue Langevin.



Le père Gérard Jolicoeur

Dans la vie de notre collège, un fait frappant qu'on relève est celui des maladies parmi les jeunes, dans les premiers décennies. Crises soudaines ou atteintes de maladies contagieuses étaient chose courante, et les victimes étaient soignées avec les moyens du bord. C'est alors que prenait toute son importance le rôle des frères convers, appelés chez les Jésuites: coadjuteur, et au premier chef, celui de l'infirmier. Ce rôle des infirmiers dans les pensionnats de jadis a été bien peu valorisé et décrit. Pour ne rien dire des autres, car il y avait aussi le cuisinier, le lingier, le menuisier, le fermier et d'autre parmi ces «hommes à tout faire», et beaucoup ignorent que les Jésuites de Saint-Boniface ont longtemps entretenu une ferme, du côté de Transcona.

De leur côté, les pères n'étaient pas que des professeurs ou des préfets confinés à la «clôture». Sans parler des «autres ministères» (p. 108), il suffit de mentionner le mouvement de l'ACJC *(Association catholique de la Jeunesse canadienne-française)* qu'ils ont animé et qui était d'envergure provinciale, et rattaché au mouvement national.

* * * * *

La composante irlandaise dans l'histoire de la catholicité canadienne a été épineuse, faut-il le rappeler, particulièrement en Ontario et au Manitoba. Les Jésuites canadiens-français ayant été au milieu de ces tensions, l'auteur du présent essai avoue que «cette question difficile et délicate exigerait une étude beaucoup plus vaste» que ne le permet sa démarche; mais «son omission rendrait obscure quelques aspects de l'histoire des Jésuites au Manitoba si on ne l'abordait pas» (p. 164). C'est alors qu'il parle de «la requête des anglo-catholiques» de 1906, appelé plus crûment ensuite «requête des Irlandais» (p. 165).

«L'essentiel de la requête porte sur le fait que les anglo-catholiques veulent tout: de nouvelles paroisses anglaises, des curés anglophones, un évêque anglophone — un évêque suffragant, c'est-à-dire un nouveau diocèse centré à Winnipeg —, un collège anglais...» *(N'oublions pas qu'on est ici à une dizaine d'années avant la création du diocèse de Winnipeg).* «Mgr Langevin fit ce qu'il put pour acquiescer à certaines demandes. Il autorisa la fondation de la paroisse Saint-Ignatius et plus tard celle de Saint-Edward: il encouragea les Jésuites à se préparer pour fonder un collège anglais à Winnipeg; en 1906, il approuva la création d'une section anglaise du cours classique au Collège.» Et l'on précise: «la population catholique anglophone n'était encore que de quatre ou cinq mille, les trente mille Ruthènes voulaient garder leur rite et les dix mille Allemands voulaient des paroisses nationales. La perspective historique invoquée dans la requête, supposant l'anglicisation rapide de tous les immigrants, n'était encore qu'un rêve qui prendra plusieurs décennies avant devenir une réalité» (pp. 164-165).

Le texte du document en question est cité en annexe du livre (pp. 231-234). C'est un des mérites de l'auteur d'avoir tenu à citer les textes importants dans l'original; et c'est ce qui nous met en présence d'une documentation d'archives plutôt que d'un divertissement littéraire.

Dans les listes qu'on a eu l'incroyable patience de compiler, on trouve les noms de nos Jésuites de 1885 à 1992 et ceux des collégiens diplômés de 1881 à 1971.

L'ouvrage est orné de deux vues romantiques de l'ancien collège; apparaissent aussi des photos de plusieurs recteurs, depuis le premier jusqu'à l'avant-dernier.

C'est tout un casier, donc une armoire à tiroir, et comme pour tout meuble de genre, un premier coup d'oeil ne fait qu'exciter la curiosité.

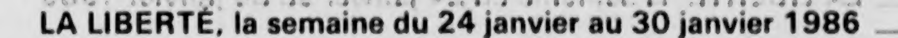
— Qui est-ce qui va lire ça? me demande quelqu'un qui a fait ses grades en maniant la truelle et la brouette à ciment...
— Eh bien! les Jésuites d'abord. Puis les anciens élèves...

Le premier tirage — dans les 500 — est déjà écoulé. Un deuxième s'en vient, avec les retouches que les délais fixés en 85 n'avaient pas permis d'effectuer. *(Pour tant de dates et de noms à consigner, des erreurs de détail étaient pratiquement inévitables.)*

L'ouvrage de Gérard Jolicoeur est certes le premier à jeter une vaste éclairage, non seulement sur la réalité d'un institution, mais sur celle d'un Ordre ancien dans un contexte nouveau.

Quant aux changements radicaux survenus depuis une vingtaine d'années, il font l'objet d'un travail scientifique qui a été effectué par l'actuel recteur, M. Roger Legal: **L'évolution du collège universitaire de Saint-Boniface entre 1967 et 1983.** Cette thèse de doctorat présentée à l'Université du Manitoba ne date que de mars 1985.

Rossel VIEN





Au temps de la Prairie

L'histoire de la Rivière-Rouge (5)

La Barrière

La Barrière était à Saint-Norbert... alentour du presbytère.

Il y avait le chemin de Pembina. Il y avait une traverse sur la rivière Sale — les vieux disaient toujours «la rivière Sale» — une place pour traverser la rivière. Fallait qu'ils passent forcément là pour traverser. Les gens avaient taillé comme un chemin. Les rives étaient coupées pour descendre... Ils descendaient de loin pour traverser. C'est là qu'ils l'attendaient.

Ils onvaient barré le chemin. Ils ont fait une clôture en perches. Il y avait du bois alentour... Je pense qu'ils étaient au sud de la traverse.

Ils étaient pas rien qu'un, là, tu sais mon garçon! Oh, ils étaient... dans une centaine de soldats... au moins. Ben oui: ils savaient pas combien qu'il en aurait arrivé [avec McDougall]. Ça fait qu'ils étaient en nombre à garder la Barrière.

C'était Didyme qui commandait aux soldats. J'ai pas entendu parler qu'ils faisaient des manoeuvres [par exemple].

Les gardes, là... Mgr Ritchot qui nourrissait ça!

C'est pour ça que je disais hier, que Mgr Ritchot avait tué 3 jeunes boeufs... des steers, pour faire de la viande pour nourrir ce monde-là. Le Père Ritchot avait engagé 3 filles pour faire la cuisine pour ces soldats-là. Ma mère travaillait là.

Ah! Mgr Ritchot était riche: il avait des terres partout, des animaux... Il cherchait à montrer à ses paroissiens [à] cultiver.

Ils [les Métis] allaient manger au presbytère, puis ils couchaient dans l'église, le temps qu'ils gardaient la Barrière. Je sais qu'ils se relevaient, toujours, les ceux qui gardaient la Barrière: quand il y avasit un groupe qui gardait, l'autre se reposait.

Mon père était à la Barrière. Il a mangé au presbytère, puis il a couché dans l'église.

Armés? OF COURSE! Il fallait qu'ils aient des armes parce qu'ils savaient pas comment McDougall s'en venait... tedben à la tête d'une armée... Ils étaient pour se servir de leurs mousquets s'il avait fallu. Ah, oui! C'était des mousquets, si tu veux... mais ça tirait quand même. [Mgr Ritchot] a pas essayé [d'arrêter ça]. Je pense pas. Il y était pour quelque chose: ils les nourrissaient, il les logeait dans son église! Il a plutôt essayé de faire reconnaître les droits des Métis.

En tous cas, [McDougall] a pas été plus loin que Pembina. Il a envoyé ses 4 hommes.

Ils sont venus le 1er novembre 1869. Pendant la messe de la Toussaint! En pensant que «les Métis vont être à la messe, puis on va passer right through!» Il [McDougall] est pas venu, lui. Il y a rien que son barda qui est arrivé: 2 wâguines ben chargées de fond en comble de toutes les fournitures... les literies, les tables... il y avait même jusqu'à un service de vaisselle en argent! Tout, quoi. Ça devait s'en aller au fort Garry, ça.

Il y avait rien que 4 hommes: il y en avait 2 dans la première wâguine, Cameron puis Provencher, puis 2 dans la wâguine d'en arrière.

Cameron, c'était le gendre du vieux Charles Tupper. La fille de Charles Tupper était la femme de Cameron. C'était son aide-de-camp [de McDougall]. C'est lui qui commandait les soldats!

Ils onvaient le beau Provencher avec eux autres. [Il] avait été envoyé pour conduire les voitures, puis pour accommoder les Métis... les calmer... les amadouer... parce que c'était le neveu de Mgr Provencher. Il parlait français.

Quand le capitaine Cameron a arrivé, il s'est mis debout dans la voiture, puis il a crié:

— Tear that damn fence down!

En général, ils [les Métis] parlaient cri entre eux autres [mais] il y en avait qui savait parler anglais. Lui devait pas parler français.

Quand ils ont arrivé, ils [les Métis] ont arrêté les chevaux. Mon oncle Antoine [Vermette] «Maskwa», puis «Pain de suif» Vandal, ils ont arrêté le team. Ils ont poigné les cheveux à la bride. Puis Vandale:

— Le joument, là, la grande joument américaine noire... je la garde! C'est à mouè, ça!

Puis il l'a gardée.

Cette famille de Vermette-là, c'était des Riel, eux autres [i.e. des partisans de Riel], Maskwa, c'est lui qui avait arrêté les chevaux quand les gens ont amené le barda du gouverneur McDougall. Quand il était petit, il était assez poilu puis gros... C'est pour ça qu'ils l'appelaient «Maskwa»: petit ours.

dans la Confédération. Mais ils voulaient pas la joindre à n'importe quel prix, tu sais ben. Ils onvaient leurs conditions comme premiers colons de la Rivière-Rouge. Ils onvaient leurs droits... qu'il fallait qu'ils soient reconnus: pratiquer leur religion, apprendre leur langue... et puis le titre de leurs terres.

Il voulait pas les garder longtemps ces malvats-là. Il voulait le retourner au plus sacrant. [Alors] les Métis ont dit à Cameron:

Marcien Ferland s'entretient avec Auguste Vermette

C'était pendant la messe. Ça fait qu'ils les ont débarqués, puis ils les ont emmenés à l'église, à la messe de la Toussaint, Cameron, Provencher... [Provencher], il avait si peur quand il a vu cette gang de Métis-là, le mousquet à la main, il avait si peur qu'il en chiait dans ses culottes!

Il les ont emmenés à la messe parce qu'ils onvaient pas de place pour les emmener. Fallait que Mgr Ritchot finisse sa messe. [Riel] était pas à la Barrière à ce moment-là. Il allait à la Barrière, mais il y était pas tout le temps. Il avait ben des conseils puis des ordres (sic) de Mgr Ritchot. Mgr Ritchot, il était pas mal maître chez lui, dans sa paroisse.

Après la messe, Mgr Ritchot les a amenés au presbytère, les 4 hommes. Mais pas tout seul! Oh... ho, ho, non! Les Métis ont été avec, tu sais ben: ils auront pas lâché Mgr Ritchot avec ces gars-là...

Puis tout en dînant, Mgr Ritchot a parlé, puis il leur a expliqué la situation telle qu'elle était: que les Métis étaient pas contre de rentrer

— On va prendre tout votre barda, puis allez-vous-en!

Puis là, l'après-midi, ils ont ramené ces 4 hommes-là en quelque part où est-ce qu'est Morris aujourd'hui. Ils les ont pas lâchés de même, tu sais. Ils ont pas voulu leur donner des chevaux. Ils ont dit:

— Tout d'un coup, ils vont partir en courant, puis on va avoir du trouble. Ils se sont mis alentour. C'était un peloton de cavalerie... puis les 4 hommes étaient dans le milieu, là... à pied, les gars.

Puis ils ont dit:

— Vous voyez le chemin, là... Allez-vous-en à Pembina! Euh... revirez pas! parce que si vous revirez, vous aurez plus la chance de revenir icite!

Ça voulait dire qu'ils se feraient cabocher.

Puis là, ils ont été conter leur aventure à McDougall, à Pembina.

Puis leurs wâguines chargées de barda, tout ça, là... puis les chevaux, ça a resté chez Mgr Ritchot. Les gens ont demandé à Mgr Ritchot:

— Où est-ce qu'on va mettre ça?

— Ben, il dit, — il y avait des hangars, là, des graineries que Mgr Ritchot avait —mettez ça dans les hangars, là.

Les Métis ont gardé les voitures puis les chevaux. Pendant le gouvernement provisoire de Riel, Tupper est venu à la Rivière-Rouge chercher le barda de sa fille.

S'ils onvaient laissé rentrer [McDougall] sans conditions, ça aurait plus été tenable pour les droits des Métis. Leurs droits auraient été minés, petit à petit, puis ils auraient tout perdu finalement. Ils ont fait un travail de géant, les ceux qui ont organisé pour résister à l'entrée du gouverneur.

Il y avait une Providence qui les protégeait...



LE CALENDRIER PROVINCIAL

JANVIER

Vendredi 24

Saint-Jean-Baptiste: RRVI, les Braves d'Altona contre les Royals, à 20h30.

Samedi 25

Winnipeg: une soirée de premières par le Winnipeg Film Group, le samedi et dimanche, dans la salle de l'Office national du film, 243, rue Main.

Niverville: HTHL, les Warriors de Saint-Malo contre les Clippers, à 20h.

Somerset: PHIL, les Sabers de Saint-Léon contre les Flyers, à 20h.

Manitou: PHIL, les Bombers de Bruxelles contre les Marauders, à 20h.

Saint-Vital: au sous-sol de l'église Saint-Eugène, soirée canadienne par l'association des scouts et guides, à 20h00.

Dimanche 26

Ile-des-Chênes: HTHL, les Comets de Lorette contre les Elks, à 14h30.

Sainte-Anne: HTHL, les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys contre les As, à 20h30.

Lorette: tournoi de cribbage à 19h30 à la salle de l'aréna.

Winnipeg: l'exposition The Forgotten Innovator: Alexander J. Musgrove, jusqu'au 23 mars, à la Galerie d'art.

Winnipeg: le festival La belle époque: Music in Paris 1885-1915, les 26, 29, 30 et 31 janvier ainsi que le 1er et 9 février, à l'école de musique de l'Université du Manitoba (474-9547).

Sainte-Agathe: RRVI, les Redskins de Morden contre les Knights, à 15h.

Saint-Jean-Baptiste: RRVI, les Rockets de Miami contre les Royals, à 14h.

Winnipeg: soirée familiale et repas à la fortune du pot à 18h, salle Guertin, 600, avenue Bannatyne (774-5863).

Mardi 28

Sainte-Anne: HTHL, les Habs de La Broquerie contre les As, à 20h.

Landmark: HTHL, les Warriors de Saint-Malo contre les As, à 20h.

Lorette: HTHL, les Huskies de Steinbach contre les Comets, à 20h.

Sainte-Agathe: RRVI, les Redskins de Morden contre les Knights, à 15h.

Saint-Jean-Baptiste: RRVI, les Rockets de Miami contre les Royals, à 14h.

Mercredi 29

Saint-Léon: PHIL, les Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes contre les Sabers, à 20h.

Bruxelles: PHIL, les Flyers de Somerset contre les Bombers, à 20h.

Winnipeg: le spectacle **The Never Before Show** par les Contemporary Dancers, aussi le 8 février, au théâtre Gas Station. (452-1239).

Jeudi 30

Saint-Boniface: une dégustation de vins, par l'Association France-Canada, à 19h30, dans la salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain.

Niverville: HTHL, les Elks d'Ile-des-Chênes contre les Clippers, à 20h.

Steinbach: HTHL, les Canadiens de Saint-Pierre-Jolys contre les Huskies, à 20h.

Sainte-Agathe: RRVI, les Braves d'Altona contre les Knights, à 20h30.

Vendredi 31

La Broquerie: HTHL, les Dutchmen de Landmark contre les Habs, à 20h.

Saint-Malo: HTHL, les Red Wings de Grunthal contre les Warriors, à 20h.

Somerset: PHIL, les Marauders de Manitou contre les Flyers, à 20h.

Winnipeg: en concert, Jon Kimura Parker et Alexander Schneider, avec l'Orchestre symphonique de Winnipeg, vendredi et samedi, dans la salle du centenaire.

Lorette: Bonspiel de la Société franco-manitobaine jusqu'au 2 février. 80$ par équipe. Inscription avant le 17 janvier. (Guy et Agathe Lacroix: 878-3807; Gabrielle Desaulniers: 233-3633; Ronald Gosselin: 233-4915).

Winnipeg: Diaporama présenté aux fêtes du 80e anniversaire de la paroisse du Sacré-Coeur, 19h30, salle Guertin, 600, avenue Bannatyne.

Saint-Boniface: Au gymnase du Collège universitaire, tournoi annuel de volly fou à 19h00, (Suzanne Fiola: 256-4384 ou Louis Dufresne: 257-0124).

Lac-du-Bonnet: Série éliminatoire pour le championnat provincial, les Knights de Sainte-Agathe contre Lac-du-Bonnet, à 20 h.

FÉVRIER

Samedi 1

Bruxelles: PHIL, les Sabers de Saint-Léon contre les Bombers, à 20h.

Sainte-Agathe: RRVI, les Rockets de Miami contre les Knights, à 20h.

Altona: RRVI, les Royals de Saint-Jean-Baptiste contre les Braves, à 20h.

Niverville: HTHL, les Comets de Lorette contre les Clippers, à 20h.

Dimanche 2

Notre-Dame-de-Lourdes: PHIL, les Flyers de Somerset contre les Hawks, à 15h.

Morden: RRVI, les Knights de Sainte-Agathe contre les Redskins à 20h.

Sainte-Anne: HTHL, les Red Wings de Grunthal contre les As, à 20h.

Steinbach: HTHL, les Habs de La Broquerie contre les Huskies, à 14h.

Mardi 4

Saint-Jean-Baptiste: RRVI, les Knights de Sainte-Agathe contre les Royals, à 20h30.

Jeudi 6

Altona: RRVI, les Knights de Sainte-Agathe contre les Braves, à 20h30.

Mercredi 5

Winnipeg: l'exposition Cradles, jusqu'au 16 février, à la galerie Plug-in.

Vendredi 7

Saint-Jean-Baptiste: RRVI, les Knights de Sainte-Agathe contre les Royals, à 20h30.

Dimanche 9

Winnipeg: le spectacle Omerts, à 20h, au théâtre Gas Station.

Jeudi 13

Winnipeg: en spectacle, Michael Olito, à l'occasion de l'exposition Earth Dialogue/Earth Sound, à la Galerie d'art.

Vendredi 14

Winnipeg: le Provincial Choral Conference 86, organisée par le Manitoba Choral Association, les 14 et 15 février. (942-6037).

Samedi 15

Winnipeg: le spectacle King Arthur and his Magic Sword, jusqu'au 16 février, au 285, Pembina.

Winnipeg: l'exposition Splendours of the Orient, jusqu'au 16 mars, à la Galerie d'art.

Jeudi 20

Saint-Boniface: le 14e Concours canadien des barbus, au Rendez-Vous du Festival du Voyageur.

Dimanche 23

Winnipeg: le spectacle Snow White, par Fantasy Theatre for Children et The Theatre School, à 13h, dans le Planétarium.

ATTENTION!

*Comme nous l'expliquions lors du lancement du CALENDRIER PROVINCIAL, il revient aux organisations de veiller à envoyer **par écrit** les détails essentiels des activités qu'elles souhaitent voir annoncé **GRATUITEMENT**.*

La prise de vue

My American Cousin: quand James Dean arrive à Kelowna

Butch avait seize ans, une cadillac rouge et une petite cousine de douze ans avec des amies laides.

C'est durant l'été de 59 qu'il s'est montré la fraise sur le ranch dans la vallée Okanagan. Les parents soupçonnait le pire: le jeune cousin américain s'é[illegible]dait peut-être de la police c[illegible] d'une jeune fille en famille.

En tout cas, ce Butch n'était pas comme les autres. Cueillir deux sceaux de cerises par jour, ça paie à peine le souper. Et regarde comment les filles au stand de crème glacée se tordent le cou pour attirer son regard.

Non, Butch, avec sa radio portative, son allure de James Dean et sa cigarette derrière l'oreille droite, ne ressemble pas aux gars de chez nous.

Quitter la Californie pour Kelowna, ça demande quand même du courage. Après tout, aux States on peut entendre du rock and roll vingt-quatre heures sur vingt-quatre.



John Wildman a fait basculer des coeurs

Il n'était pas très fort en géographie non plus. Même s'il disait aux filles qu'il étudiait à l'université, on ne pouvait pas s'empêcher de se gratter la tête: il a fallu lui dire que Toronto était près de Detroit pour qu'il puisse la situer!

Pourtant, il était bien. Beau, rebelle et, parfois, gentil. Oui, c'était en 59, il est resté pendant quelques jours et, ensuite, est reparti. On ne l'a jamais revu. Quel souvenir...

My American Cousin, de Sandy Wilson, est finalement arrivé à Winnipeg. Personne ne le regrettera.

Sans prétention et extrêment sensible à tout ce qui peut impressionner une jeune fille de 12 ans (bientôt 13!), ce film mérite les applaudissements qu'il a reçu l'été dernier lors du Festival of Festivals à Toronto.

Sans prises de vues extravagantes, mais avec des couleurs éblouissantes (le temps des cerises en Colombie!), **My American Cousin** peut être apprécié à différents degrés.

La révolte typique de la jeunesse jusqu'à l'identité canadienne sont touchés.

Il y a aussi un côté nostalgique: Elvis était roi, le brylcream se vendait bien et les Américains n'avaient pas encore marché sur la lune.

A part le stéréotype américain personnifié par les parents de Butch qui était nettement exagéré et pas crédible, l'interprétation s'avère l'atout. Du début à la fin, Margaret Langrick, dans le rôle de Sandra, nous fait rappeler ces années de rouge à lèvre et de grimaces devant le miroir.

Avec **90 days**, de Giles Walker, **My American Cousin** démontre bien qu'il y a encore de l'espoir pour le cinéma au nord de Detroit.

A voir, au cinéma du Centre des congrès, pour tous (à la discrétion des parents).

* * *

En aparté. Les titres anglais peuvent tromper. **A Bed of Roses**, d'Alain Resnais (**Mon oncle d'Amérique**), avec Fanny Ardant, c'est le même film que **La vie est un roman**, un film présenté en 84 dans le cadre de la Cinésérie du Centre culturel franco-manitobain. Le titre français, évidemment, est le meilleur choix des deux.

Roland STRINGER

L'accent

Une musique pour temps durs!

La musique de Gérard Jean dans Welcome to Hard Times: The Cultural Cabaret s'inspire d'abord des années 30, des années difficiles...

Oui, le Ziz qui a composé des hits franco-manitobains comme **Manifesto** et **Histoire d'Antan** se consacre, depuis quelque temps, à la musique de spectacles dramatiques

Le liberal shuffle, ça vous dit quelque chose? Eh bien, pour les abonnés du Prairie Theatre Exchange, la pièce **L'article 23** vient vite en tête. C'était une des nombreuses compositions dans cette pièce, signée David Arnason et Claude Dorge, qui traitaient des droits des Franco-Manitobains avec un clin d'oeil.

Welcome to Hard Times: The Cultural Cabaret, c'est une pièce qui "se donne comme plus grosse cible l'américanisation de la culture canadienne", explique Gérard Jean.

"On retrouve des parodies de chanson. Une de western, une autre d'une espèce de samba. Le tiers du spectacle, près de trente minutes, sera de la chanson."

"Par rapport à **L'article 23**, je pense que c'est plus uni. En ce qui concerne la musique, je joue un piano électrique. Un synthétiseur est branché au piano et il y a aussi de la batterie électronique."



Un Ziz électrique

"Je n'ai pas de projets à long terme dans ce domaine. Mais je trouve que c'est très motivant de composer de la musique d'après un texte."

Welcome to Hard Times: The Cultural Cabaret, mis en scène par Per Brask avec l'aide du chorégraphe Jacques Lemay, entre le 27 janvier et le 16 février, au Prairie Theatre Exchange

Roland STRINGER

Bâton élevé: enfin de l'ordre

Les blessures aux yeux augmentent d'année en année. Parce que les jeunes recrues qui arrivent à la LNH ne prennent pas le soin de garder le bâton sur la glace. Depuis toujours, leurs adversaires ont été bien protégés et le bâton élevé est devenu une mauvaise habitude. Pour l'éliminer la LNH a institué le règlement 58.



André BRIN

VOL 85-86

Avant le règlement 58, les arbitres hésitaient à sévir pour bâton élevé, car la punition ne valait que pour une infraction flagrante et intentionnelle. De temps en temps, on se servait du règlement de blessure intentionnelle pour punir lorsque la victime saignait. Lorsqu'il n'y avait pas de sang, c'était deux minutes au cachot. Ou, plus souvent, rien du tout.

La confusion était encore plus évidente lorsque les arbitres devaient décider si c'était accidentel. Cette situation a amené une série de blessures sérieuses à la suite d'accidents. Plusieurs incidents assez récents ont incité à amender le règlement.

L'année passée, la carrière de Pierre Mondou fut arrêtée lorsque le bâton d'Ulf Samuelsson l'atteignit à l'oeil. Evidemment, Samuelsson ne l'a pas fait exprès. Le problème, c'est que souvent Samuelsson avait le bâton très haut et mettait en danger ses adversaires.

L'incident le plus récent, et qui provoqua le règlement 58, fut la blessure de l'as compteur des Bruins de Boston, Charlie Simmer. Encore, le coupable était un nouveau venu à la LNH, reconnu pour son bâton élevé, Gates Orlando. Harry Sinden, le gérant des Bruins a explosé et a sans doute provoqué l'action de la LNH. Sinden a souligné le nombre de jeunes joueurs qui n'avaient jamais joué dans une ligue où la cage n'était pas obligatoire. Ainsi, ils ne s'inquiétaient pas de leur bâton et ce sont des accidents sérieux qui en résultaient.

John Ziegler, président malgré lui (et *compagnie*), ont frissonné lorsque Sinden a parlé. Sinden est le gérant avec le plus d'impact au sommet. Et lorsqu'il parle, Ziegler écoute.

Désormais, le bâton élevé sera toujours sujet à une punition, que ce soit accidentel ou non. S'il y a du sang, cinq minutes au cachot, un point c'est tout. Le joueur sera toujours responsable pour les actions de ce bâton.

Maintenant, l'arbitre n'a pas de choix, c'est cinq minutes, même pour Gretzky. On s'en souvient, Wayne Gretzky, tout seul contre Mikael Thelven, tente de lui passer la rondelle entre les deux jambes. En poussant vers le filet, Gretzky lève le bâton au-dessus de la tête de Thelven. Résultat: Gretzky ne réussit pas, l'atteint au visage. Le jeune Thelven a le nez cassé, l'orbite de son oeil gauche est fracturé et il manquera les trois prochaines semaines de la saison.

La vie était difficile avant le 58. Gretzky n'a pas été puni. Et les Bruins, à court d'un défenseur, ne peuvent tenir coup contre les Oilers.

Chapeau à la LNH! Le règlement 58 est une excellente idée et je suis convaincu que les bâtons reprendront leur place normale: sur la glace!

5 sur 5: *Les rumeurs veulent que Bengt Lundholm rejoigne les Jets en février. Ferguson n'est pas satisfait, avec raison, du travail de Anssi Melametsa et voudrait un peu d'offensive sur le 4e trio.*



Entre les bas et les hauts des Jets, une controverse sur les bâtons élevés.

J'ai vu Paul Coffey, j'ai vu Rod Langway, Mark Howe, Larry Robinson et Doug Wilson, je les ai tous vus. Mais aucun d'entre eux ne se compare au phénomène qu'est Raymond Bourque, des Bruins de Boston.

Il n'y a personne qui, de la position de défenseur, domine comme le fait Bourque. En offensive, il est aussi fort que Coffey, mais sacrifie de son offensive pour servir en défensive où, encore, il excelle. Ça fait trois ans qu'il est le meilleur défenseur du circuit. Mais il n'a pas reçu l'attention des médias, comme Langway. Il n'a pas non plus pleuré pour du respect, comme Coffey.

Comme Brad Park l'a fait, Bourque ne sera pas reconnu comme le meilleur défenseur de son époque. Mais sera reconnu, sans hésitation, comme un des meilleurs défenseurs de tous les temps.

Le Manitou a rendu son dernier soupir

C'en était trop. Onze défaites consécutives, des pointages qui n'avaient pas de bon sens, une saison qu'on aimerait mieux oublier. Le Manitou a succombé.

"C'est la première fois que ça nous arrive," a lancé Albert Brunel, président de la Ligue. "L'exécutif s'est réuni lundi soir et on a décidé de les laisser sortir de la Ligue."

L'exécutif n'avait pas vraiment le choix, puisque Manitou a perdu, au cours de la saison, plus de la moitié de se joueurs.

Pour **Bob Stewart**, entraîneur de l'équpe de Manitou, ça a été très décevant de voir son équipe se débobiner devant ses yeux. "Au tout début, c'était de se faire accepter dans la Ligue qui était le plus difficile." Il poursuit: "Holland et Saint-Claude voulaient aussi une place dans la Pembina, mais c'est nous qui avons été choisi."

Rien, jusqu'alors, ne semblait indiquer que Manitou passerait une si mauvaise demi-saison. Dix-sept joueurs apparemment dédiés à leur tâche allaient défendre l'honneur manitouin. Mais le ciel s'est mis à tomber sur la tête du Manitou. (En passant, Manitou, en Amérindien, signifie celui qui détient un pouvoir surnaturel. Ironique, n'est-ce pas?)

Retour en arrière. La saison débute. Cinq des joueurs de Bob Stewart décident de quitter les rangs pour se joindre à l'équipe des Redskins de Morden de la Red River Valley International. Morden occupe à présent la dernière place avec huit défaites et seulement trois victoires

Les ennuis de Bob Stewart ne font que commencer. Un joueur quitte pour l'université tandis qu'un autre va s'installer en ville. "C'est à ce point-là que nous avons commencé à recruter ceux qu'on pouvait," explique l'entraîneur désillusionné. "Plusieurs fois, j'ai dû appeler les autres entraîneurs pour annuler les joutes. Ça me faisait un peu mal au coeur. Parfois, je devais demander aux autres coachs s'ils acceptaient qu'on joue avec des joueurs illégaux de Morden et des Ligues Old-Timers."

Y-a-t-il une leçon à tirer de toute cette histoire? "C'est sûr, affirme Bob Stewart. Sans doute si Manitou et Morden coopéraient un peu, ou pourrait avoir un équipe assez forte."

Albert Brunel, lui, voit une autre solution au problème. "Il faut que Manitou attire les joueurs de la division des dix-sept ans." Voyez-vous, quand un hockeyeur de Manitou atteint l'âge de dix-sept ans, il part jouer pour une équipe amalgamée de Saint-Léon, Notre-Dame et Manitou. Le président de la Ligue ajoute: "Il semble manquer de suivi au sein du programme de hockey du village."

Manitou a pris la décision de se retirer après trois défaites écrasantes où ils ont dû se servir d'un joueur de treize ans pour compléter la deuxième ligne.

L'abandon de Manitou met en question leur participation dans la Ligue l'année prochaine. Bob Stewart et Albert Brunel sont tous deux d'accord qu'il faudra penser deux fois avant d'inscrire Manitou en 86-87. En somme c'est une bonne leçon pour la Ligue et pour les équipes. De toute façon, on ne fait pas d'omelette sans casser les oeufs!

Jean-Paul MOLGAT

PEMBINA HILLS INTERMEDIATE

Classement général
(21 janvier)

	G	P	N	T
Bruxelles	12	2	1	**25**
Somerset	11	3	1	**23**
Notre-Dame	10	5	0	**20**
Swan Lake	6	7	0	**12**
Saint-Léon	6	9	0	**12**

Classement individuel

	B	P	T
Gérald Mangin, ***Bruxelles***	33	31	**64**
Neil Leslie, ***Notre-Dame***	23	17	**40**
Albert Mangin, ***Bruxelles***	12	27	**39**
Michel Vigier, ***Notre-Dame***	18	19	**37**
Brad Lohr, ***Bruxelles***	23	13	**36**
Jean Delaquis, ***Notre-Dame***	10	26	**36**
Marc Rondeau, ***Saint-Léon***	14	20	**34**
Lucien Mangin, ***Bruxelles***	12	20	**32**
Murray Vigar, ***Bruxelles***	16	15	**31**
Perry Beernaerts, ***Swan Lake***	16	12	**28**

Les Royals se défendent contre les Knights

Ce n'est pas un gros secret que les scouts de la LNH n'assistent pas aux parties de la Red River. Même pas aux parties entre Saint-Jean et Sainte-Agathe. Est-ce que ça veut dire que c'est une ligue de sans-espoir?

Surtout pas! Ce sont tout simplement des joueurs qui ont choisi de gagner leur pain en bûchant de neuf à cinq et de lancer la rondelle dans le filet juste pour s'amuser. Peut-être ont-ils rendu un grand service à la LNH!

Peut-être que non. **Paul Rodrigue** raconte un des moments les plus retentissants de sa carrière, si l'on veut. "J'ai été jouer à l'Université du Nord Dakota durant une demi-saison. En fin de compte, ça a mal tourné pour moi. C'est d'avoir été choisi qui était le plus grand honneur." Après cinq saisons avec les Warriors de Saint-Malo, la Hanover-Taché est maintenant membre de la Manitoba Amateur Hockey Association (MAHA). Rodrigue, qui jouait à la fois Saint-Malo et Saint-Jean-Baptiste, a dû choisir une des deux équipes. Il a choisi Baptiste parce que ce n'est qu'à quelques milles de son village de Letellier

Regrette-t-il cette décision? "Pas du tout. J'ai bien aimé jouer pour Saint-Malo. Mais ici à Baptiste, on bâtit une équipe avec les jeunes. J'aime voir que notre équipe s'améliore. L'année passée, on n'avait gagné que trois de nos vingt-quatre joutes et cette année on donne du fil à retordre à Sainte-Agathe."

Ce n'est pas le joueur le plus corpulent de la Ligue. Il mesure cinq pieds huit et pèse cent-soixante-cinq livres, mais manie la rondelle comme un charmeur son serpent. À vingt-six ans, le rêve de jouer dans la LNH est loin derrière lui. Cependant, il se flatte d'avoir joué, à l'époque, sur la même ligne que **Craig Ludwig**, qui joue maintenant pour le Canadien et **Troy Murray** de Chicago.

C'est comme un repos

Paul Rodrigue n'est pas le seul qui a atteint une certaine notoriété sur la glace. **Brad Dusik** des Knights de Sainte-Agathe a bâti sa réputation entre les poteaux. Bien qu'il ait joué pour les Wheat Kings à 15 ans, pour les Fort Garry Blues et les Saints de Saint-Boniface entre seize et vingt ans, rien n'a semblé se produire pour l'attirer vers un plus haut calibre.

Toutefois, Brad Dusik ne se plaint pas. "Je suis bien content de jouer pour Sainte-Agathe, c'est comme un repos pour moi. Depuis que je suis dans les mineures, j'ai rarement eu l'occasion de ranger mon équipement pour plus d'un mois." Que fera-t-il après ces quelques années de repos? "Ça me tente de m'essayer dans la South Eastern la saison prochaine. Mais tout ça c'est si loin. Qui sait?

Et comment un entraîneur doit-il s'y prendre pour entraîner de tels vétérans du hockey? **Dallas Johnson**, l'entraîneur des Knights, explique: "C'est pas pareil qu'entraîner une équipe de jeunes. Les jeunes sont plus idéalistes, ils se voient étoiles de la Ligue nationale dans quelques années. Les joueurs des équipes senior eux sont beaucoup plus pragmatiques. Il s'agit alors de les motiver par tous les moyens imaginables."

Voilà un tour que Dallas Johnson semble avoir perfectionné. Son équipe va participer aux éliminatoires provinciales cette année. "Je crois que nos chances sont excellentes. Ceux qui disent que la Hanover-Taché est trop puissante pour nous vont peut-être devoir avaler leurs mots."

Cette semaine, **Yves Sabourin** de Saint-Jean-Baptiste doit se défendre contre l'accusation de ses rivaux, les Knights. Ils ont osé reprocher à Saint-Jean qu'ils dépendent trop de la ligne Fillion/Rémillard/Rodrigue. Le gérant des Royals ferait un excellent avocat. "Si on est un *one-line team*, selon Sainte-Agathe, ça doit vouloir dire qu'ils ont trois lignes fortes et égales. Mais on les a battu cette année avec nos trois lignes sur la glace. Ce qui est vrai, c'est qu'on a une ligne qui produit les buts. Mais ça ne veut pas dire que les autres lignes sont moins fortes."

De toute façon, que ce soit Sainte-Agathe ou Saint-Jean qui ait raison, les deux équipes se mettent d'abord sur au moins un aspect du jeu. Le grand nombre de spectateurs entraîne, pour l'équipe de leur culte, une rivalité inégalée. La qualité du jeu en est grandement améliorée.

Jean-Paul MOLGAT

RED RIVER VALLEY INTERNATIONAL

Classement général (19 janvier)

	G	P	N	T
Sainte-Agathe	10	2	0	**20**
Saint-Jean-Baptiste	7	7	1	**15**
Altona	7	6	0	**14**
Miami	5	7	1	**11**
Morden	3	9	0	**6**

Classement individuel (16 janvier sauf Miami à Sainte-Agathe le 12 janvier)

	B	P	T
Paul Rodrigue, ***Saint-Jean***	25	33	**58**
Léo Fillion, ***Saint-Jean***	17	23	**40**
Claude Paquin, ***Sainte-Agathe***	12	11	**23**
Luc Rémillard, ***Saint-Jean***	15	7	**22**
Brian Callum, ***Miami***	13	9	**22**
Larry Skoleski, ***Sainte-Agathe***	10	12	**22**
Ron McClain, ***Morden***	7	14	**21**
Bill Langdon, ***Saint-Jean***	11	9	**20**
James Zacharias, ***Miami***	8	12	**20**
Morley Lungal, ***Altona***	8	12	**20**

Ils sont vifs et féroces

La vitesse. Voilà ce qui embête le plus les défenseurs de la Ligue Hanover-Taché. La vitesse des patineurs, bien sûr. Mais aussi la rapidité de leurs lancers.

Marcel Coulombe des Warriors de Saint-Malo. Mesurant 5'8" et pèsant 165 lbs, le défenseur de 24 ans concède qu'il serait peut-être mieux s'il était "un peu plus gros". Mais Marcel Coulombe "connaît les attaquants des autres équipes." Ce qui l'aide énormément à patrouiller la ligne bleue des champions de la Hanover-Taché des deux dernières années.

"Sainte-Anne a vraiment de bons joueurs à l'attaque, "évalue Marcel Coulombe. "Il font vraiment de la bonne passe. Saint-Pierre est aussi une équi-

"Sainte-Anne a vraiment de bons joueurs à l'attaque, "évalue Marcel Coulombe. "Il font vraiment de la bonne passe Saint-Pierre est aussi une équipe qui me donne des problèmes. Parce qu'ils sont vifs."

Des joueurs qu'il redoute le plus, le défenseur des Warriors en identifie trois. "Aimé Plett de Landmark, Robert Bérard de Saint-Pierre et Gerry Lafrenière de Sainte-Anne sont très rapides. Avec leur vitesse, ils peuvent faire le tour d'un défenseur."

Fernand Piché des Habs de La Broquerie. A sa 6e année avec les Habs, Fernand Piché est retourné à la défense des Habs depuis la mi-saison. Une position qu'il a jouée dans les ligues juvéniles et pour le club Junior B de Steinbach. Mesurant 5'8" et pèsant 170 lbs, le défenseur de 22 ans évalue la situation ainsi.

"Sainte-Anne a une attaque pas mal féroce," estime le défenseur de 22 ans. "Aussitôt qu'ils poignent la rondelle, ils sont dangereux. Ils ont plusieurs joueurs vifs. Et avec Ron Freynet, l'attaque est contrôlée."

Par contre, Fernand Piché suggère Earl Coleman des Huskies de Steinbach comme le plus redoutable attaquant cette année. "Si Earl Coleman prend la rondelle, à cause de sa vitesse, il est pas mal dur à arrêter."

Richard Gosselin des As de Sainte-Anne. A 27 ans, l'un des plus petits défenseurs dans la Hanover-Taché, Richard Gosselin (5'5", 155 lbs) préfère, "à cause de ma taille, voir les joueurs venir vers moi que de les avoir sur mon dos."

Saint-Malo et Saint-Pierre donnent le plus de fil à retorde au vétéran de 10 saisons avec les As. "Ils sont jeunes. Ils ont de bonnes jambes. Ils patinent vite."

"Aimé Plett de Landmark et Rod Hourd d'Ile-des-Chênes me donnent le plus de problèmes. Tous les deux sont vifs. Ils sont bons avec la rondelle. Et Hourd a un bon lancer. Il faut que tu y fasses attention."

Marcel Jeanson des Comets de Lorette. Bien qu'un défenseur n'ait pas besoin d'être gros (*"il peut s'en passer s'il est fin" lance Marcel Jeanson*), à 5'10" et pèsant 190 lbs, Marcel Jeanson ne se plaint pas. Surtout qu'il aime les mises en échec.

"Sainte-Anne a une bonne attaque," suggère le défenseur de 20 ans. "Ils sont très vifs. Ils sont très forts contre la bande. Des joueurs individuels, Aimé Plett de Landmark est difficile à arrêter à cause de sa rapidité. Et Russ Koop de Landmark est dur à arrêter à cause de son lancer."

Lucien CHAPUT

HANOVER-TACHÉ

Division Sud

Classement général (au 21 janvier)

	G	P	N	T
Grunthal	10	5	0	**20**
La Broquerie	8	6	0	**16**
Steinbach	6	7	0	**13**
Saint-Malo	6	7	1	**12**
Saint-Pierre-Jolys	4	11	0	**8**

Classement individuel (au 20 janvier)

	B	P	T
Earl Coleman, ***Steinbach***	22	18	**40**
Gil Dubé, ***La Broquerie***	12	26	**38**
Fern Piché, ***La Broquerie***	15	20	**35**
Luc Therrien, ***La Broquerie***	11	21	**32**
Roger Taillefer, ***La Broquerie***	20	8	**28**
Robert Bérard, ***St-Pierre***	11	16	**27**
Vince Penner, ***Grunthal***	14	9	**23**
Brad Wainikka, ***Steinbach***	2	21	**23**
Bart Lohr, ***Steinbach***	7	15	**22**

Division Nord

	G	P	N	T
Sainte-Anne	12	0	1	**25**
Lorette	10	3	0	**20**
Landmark	8	7	0	**16**
Ile-des-Chênes	5	10	0	**10**
Niverville	0	13	0	**0**

Classement individuel (au 20 janvier)

	B	P	T
Mitch Pattyn, ***Ste-Anne***	14	35	**49**
Ron Freynet, ***Ste-Anne***	15	33	**48**
Cliff Peters, ***Landmark***	23	22	**45**
Gerry Lafrenière, ***Ste-Anne***	22	19	**41**
Aimé Plett, ***Landmark***	19	21	**40**
Russ Koop, ***Landmark***	14	26	**40**
Gerry Lévesque, ***Ste-Anne***	21	18	**39**
Garry Brandt, ***Landmark***	14	24	**38**
David Naaykens, ***Lorete***	22	15	**37**
Kevin Penner, ***Ste-Anne***	12	17	**29**

Vous cherchez l'horaire des parties de hockey? Référez-vous au Calendrier provincial, votre guide des activités culturelles, sociales et SPORTIVES!

Jacqueline et Philippe Lavack tiennent à la dimension familiale

Une petite jasette avec Philippe Lavack suffit amplement pour être convaincu qu'il fera un Voyageur officiel de première classe.

"C'est l'été dernier qu'on m'a demandé. J'ai pensé que ça serait une belle expérience. Sais-tu, peut-être ont-ils pensé qu'un entrepreneur de pompes funèbres serait un type idéal pour semer la joie de vivre! Après tout, la vie est si courte!"

Le 9e Voyageur officiel a 42 ans et se décrit comme une personne de "tempérament joyeux. Je suis un type bien normal, pas spectaculaire, qui aime la gaîté et le fun. Sans doute comme l'étaient les voyageurs dans le temps".

Comme le veut maintenant la tradition depuis Gabrielle et Aurèle Desaulniers, le Voyageur officiel est accompagné par sa femme. Les successeurs de Léona et Neil Gaudry, Jacqueline et Philippe Lavack, ont toutefois l'intention d'ajouter une dimension supplémentaire à leur rôle.


Le président du Festival du Voyageur, Raymond Bisson, présente la famille des Voyageurs.

"Je tiens beaucoup à dépeindre un portrait familial, qui me semble absolument important pour le Voyageur de nos jours. Je suis fier des quatre enfants. Quand ça s'adonnera, ce sera bien d'avoir les jeunes avec nous, pour qu'ils puissent apprendre la joie de vivre."

"Alors notre rôle, c'est d'accueillir les gens, de semer la joie le long du voyage dans lequel on vient de s'embarquer comme famille."

Jacqueline et Philippe Lavack sont les parents de Gilbert, Daniel, Ginette et Chantale. Les opérations du Festival du Voyageur ne sont pas étrangères à Philippe Lavack, qui a siégé au conseil d'administration de l'organisation en 1982, 1983 et 1984.

B.B.

Le Conseil jeunesse a lancé sa programmation


La paix: la suite logique de l'Année internationale de la jeunesse...

"On est là pour revendiquer les services", a lancé René Desaulniers, président du Conseil jeunesse provincial. Ce qui n'empêchera pas l'association regroupant les 15 à 25 ans d'entreprendre certains projets plus concrets durant l'année internationale de la paix.

Un an, jour pour jour, après avoir dévoilé son programme d'activités pour l'Année internationale de la jeunesse, le Conseil jeunesse provincial (CJP) a annoncé, vendredi 17, ses projets pour l'année à venir.

Un ministère de la jeunesse. "On a eu un ministre responsable de la jeunesse durant l'Année internationale de la jeunesse", explique René Desaulniers. "Pour donner suite à l'AIJ, on propose au gouvernement provincial de créer un ministère de la jeunesse pour qu'il y ait quelqu'un qui véhicule le point de vue des jeunes au sein du Cabinet provincial."

Un conseil étudiant secondaire provincial. "On essaye de mettre sur pied des conseils étudiants par district. On veut impliquer les parents et les directeurs d'écoles pour donner une continuité. Nous croyons que ceci permettra une meilleure communication entre écoles et entre organismes."

Un centre communautaire jeunesse. "Lorsqu'on regarde aux données géographiques, on remarque qu'il y a un manque d'hébergement pour les jeunes et les étudiants à Saint-Boniface. L'Association des étudiants du Collège de Saint-Boniface met de la pression pour la construction d'une résidence. Nous, on les appuie en ajoutant l'idée d'en faire aussi un centre communautaire jeunesse."

Un nouveau dossier: sports et loisirs. "Au Manitoba, le plus loin que c'est allé, ça a été la création d'une ligue de soccer. Il y aura une réunion en février pour décider si on va prendre ce dossier de la Société franco-manitobaine."

"En attendant, on va aller très lentement. On veut mettre en place des activités qui peuvent se continuer. Au printemps 1987, nous prévoyons un tournoi provincial en sports et loisirs. Et d'envoyer une délégation manitobaine aux Jeux d'Acadie."

Un Shows sont nous II. "Il va sans doute y avoir quelques changements. Mais la formule va rester essentiellement la même. Le 100 Nons a déjà confirmé. Ça ne sera pas Daniel Lavoie, mais ça va être un grand nom." Shows sont nous I, tenu en septembre 1985, avait attiré jeunes et adultes à des activités culturelles.

Lucien CHAPUT

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

François Avanthay
LLB.
Avocat et Notaire
25-185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233-5029

Pierre Deniset
Avocat et notaire
HEURES DE TRAVAIL
lundi au vendredi 8h30 à 17h30
mardi et jeudi 19h00 à 21h00
samedi 10h00 à 14h00
Téléphone: 233-0614
2e étage 255, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)

MARCOUX, BETOURNAY LABOSSIÈRE
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R.L. BÉTOURNAY
D. LABOSSIÈRE
R.R. LAFRENIÈRE
R.H. McCULLOCH
M.T. O'NEILL
200-170, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4 (204) 233-8901

TEFFAINE TEILLET & BENNETT
AVOCATS ET NOTAIRES
R.E. TEFFAINE C.R.
L.V. TEILLET
M.J. BENNETT
Bureau
201-185, Provencher
Saint-Boniface
Téléphone: 233-4359

FRÉCHETTE – ALGEE
Avocats — notaires
A.M. Algee, B.Sc. LL.B
A.G. Fréchette, B.A., Cert. Ed. LL.B.
674, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W4
Tél.: (204) 237-7433
«Fiers d'offrir les services juridiques dans votre langue».

LAURENT-J. ROY C.R.
Avocat et notaire
MONK, GOODWIN
800 RUPERTSLAND SQUARE
444, AV. ST-MARY
WINNIPEG (MANITOBA)
R3C 3T1
TÉLÉPHONE: (204) 956-1060



Hogue Kushnier et Sharp
Avocats et notaires
Alain J. Hogue, B.A., LL.B
Randie N. Kushnier, B.A., LL.B
Carol W. Sharp, LL.B. (Hons.)
Susan D. Baragar, B.A., LL.B.
(Service 24 heures par jour)
Place Provencher
194, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Tél.: (204) 237-1231

ASSUREURS

Assurances
Aurèle Désaulniers Ltée
390, boul. Provencher.
Tél.: 233-4051
Pour tout service d'assurances
Feu - Vie - Maladie
Assurance voyage - Ferme - Grêle





AUTOPAC
233-7760 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher,
Saint-Boniface (Manitoba)
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENT DE VOYAGES
Avions-Bateaux—Tours Trains

Agence d'assurances
FOREST Ltée
160, rue Marion
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0T4
Nicole Forest-Fredette, gérante
(204) 233-4955

OPTOMÉTRISTES

DR R.J. STANNERS
Optométriste, examen de la vue
139, boulevard Provencher au rez-de-chaussée
Téléphone: 233-3889

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
212, avenue Regent ouest
Sur rendez-vous seulement
Téléphone: 224-2254

DR E.M. FINKLEMAN
et
DR S.A. FINKLEMAN
Optométristes
208 Avenue Building
265, avenue Portage
Winnipeg Tél.: 942-2496
Examen de la vue et lunettes ajustées

Dr R.J. Lecker
Dr M.N. Lecker
Optométristes
Examen de la vue
2e étage, édifice 264, av Portage
Téléphone: 943-6628

Dr Keith Mondésir
Optométriste
- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

1549, chemin Sainte-Marie
Saint-Vital
Pour un rendez-vous composez le 255-2459

COMPTABLES AGRÉÉS

FOREST GUÉNETTE CHAPUT
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba)
Tél.: 233-8593
Bureaux à travers le Canada.
Ward Mallette
Représentants internationaux,
Binder Dijker Otte & Co

H.A.MAGNE
Comptable agréé
Henri Magne, B. Comm. C.A
205-185, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
233-8520

Coopers & Lybrand comptables agréés
Raymond A. Cadieux, C.A.
André G. Couture, C.A.
(associés)
2300, édifice Richardson
1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba)
R3B 0X6
(204) 956-0550

Comptables en management accrédités

Robert & Company ACCOUNTANTS
Comptables **712, ch. St-Mary's**
Tél.: 237-6053
- *Comptabilité de petites entreprises et de corporation*
- *Impôts sur les revenus*
- *Service de paie*
- *Tenue des livres*
- *Premières consultation gratuite*

Terry Robert, C.M.A.

CHIROPRATICIENS

Rendez-vous Tél.: 233-3060
CENTRE CHIROPRATIQUE BOHÉMIER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
CHIROPRATICIENS
Gilbert Bohémier

GARAGISTES

BOISVERT TRANSMISSION
Robert & Norbert Touchette propriétaires
service en français
Nous nous spécialisons en transmissions automatiques domestiques et importées
1601, chemin Niakwa
Winnipeg (Manitoba)
R2J 3T3
Téléphone: (204) 255-2769

MÉTIERS

Air climatisé Gouttières | Ferblanterie Ventilation
ROSSIGNON
"Sheet Metal & Heating"
491, chemin Sainte-Anne
Saint-Vital (Manitoba)
R2H 0T1
Téléphone ***257-2921***
René André 256-3340

BARS BARS BARS
Vous avez fini votre salle familiale?
Avant de commencer à bâtir votre bar, venez visiter notre exposition au
278, rue Marion

Super Perm
Salon de coiffure unisexe
353, boul. Provencher
233-9528
Spécialistes en permanentes "wash & wear", coupe et revitalisant, teintures, "highlighting", oreilles percées.
Heures d'ouverture:

lundi à mercredi	9h30 à 18h00
jeudi à vendredi	9h30 à 20h00
samedi	9h00 à 17h00
dimanche	10h00 à 16h00

GUERTIN IMPLEMENTS (1968) LTD
REPRÉSENTANT JOHN DEERE
VENTES ET SERVICE
"NOTHING runs like a Deere"
JOHN DEERE
Lot 149 | Tél.:
Chemin du Périmètre | 255-0260
C.P. 58 | Michael
Saint-Vital (MB) | Guertin

C.F. Freynet Distribeurs
Ste-Anne (Manitoba)
Produits Freynet
sirop & sucre d'érable
produits du Québec **422-8241**

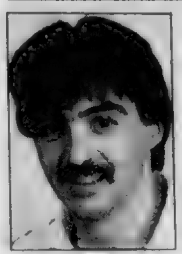
AGENTS D'IMMEUBLES

On l'a fait en 83, 84, 85 et maintenant en 86!
4% pour vendre votre maison
inclus
Service «Multiple Listing»
Vous économisez sur
une maison de 35 000$ **1 050$**
une maison de 50 000$ **1 500$**
une maison de 80 000$ **2 400$**
une maison de 164 000$ **4 920$**
Une économie de 40% basée sur l'ancienne commission de Bel-Air de 7%



Maurice Ayotte
16 ans d'expérience
Bel-Air Realty
256-7230 depuis 1970

Je ne me sens pas supérieur aux autres parce que je fume



Stéphane JARRE

SANTÉ

Vous côtoyez quotidiennement des fumeurs, vous râlez peut-être contre eux, mais êtes-vous certain de bien les connaître?

"Pourquoi fumes-tu?" La question surprend le fumeur entre deux bouffées. Il ne s'étrangle pas mais il tire généralement encore une ou deux fois sur sa cigarette avant d'esquisser prudemment un semblant de réponse. En fait, souvent, il ne sait pas.

Si l'on ne veut pas rester dans le brouillard, mieux vaut remonter à la première fois. Une première fois que connaissent un tiers des jeunes et qui se produit à un âge de plus en plus précoce. En moyenne vers 12 ans et 9 mois, dévoile une enquête menée conjointement en mars dernier par le ministère de la santé et la fondation manitobaine contre l'alcoolisme auprès de 501 jeunes de Winnipeg.

Robert, un étudiant de 21 ans au collège de Saint-Boniface a commencé, pour sa part, un peu plus tard. C'est chez les scouts que la tentation lui est venue. En cachette.

Dans sa famille, personne n'a jamais consacré une seule piastre à l'achat d'un paquet de cigarettes. En revanche, ses amis...

"Vers 16 ans, j'étais dans une gang de copains. Je fumais un peu pour les imiter, surtout le week-end, quand on se retrouvait en soirée."

L'occasion est progressivement devenue une habitude. C'est surtout effectivement entre 15 et 17 ans que les jeunes risquent de fumer régulièrement chaque jour. Avant cet âge, les probabilités sont moindres.

Maturité

Mais le mimétisme ne fonctionne qu'au début. Aujourd'hui, Robert reconnaît: "Je ne me sens pas supérieur aux autres parce que je fume".

Bien des adolescents pensent que la maturité se mesure au nombre de mégots écrasés dans le cendrier. Claude, 20 ans, l'avoue franchement: "Il y a un effet de groupe, tes amis t'encouragent et puis toi, tu vas essayer d'agir comme un grand". La curiosité passée, l'habitude s'est là aussi installée, comme pour 18 pour cent des jeunes de Winnipeg.

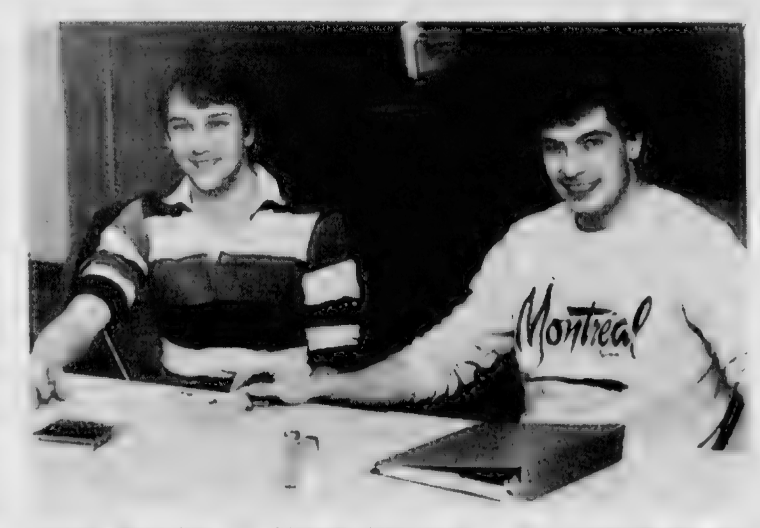
Pourquoi? "Fumer, c'est une occupation, explique Claude, cela semble aider dans certains cas." Un autre renchérit: "J'avais beaucoup de difficulté à écrire une dissertation sans fumer". André ajoute, lui, que "c'est aussi une manière de se relaxer, un plaisir". Bref, la cigarette semble bonne en toute circonstance.

Paradoxalement, les mêmes affirment qu'elle ne leur "apporte aucune satisfaction". La seule explication qu'ils trouvent à cette contradiction repose sur la nicotine. "Elle crée un besoin, c'est un peu comme une drogue", lâche André.

Pourtant, l'enquête effectuée à Winnipeg montre qu'un adolescent sur quatre s'adonnant à l'alcool, au tabac ou à la marijuana, connaît par ailleurs des difficultés à l'école, dans sa famille ou avec ses amis. La consommation de cigarettes est un problème qui peut en masquer d'autres.



Publicité à l'entrée du pont Provencher. Trente mille Canadiens meurent chaque année d'une maladie liée à la consommation de cigarettes.



André Boucher et Claude Michaud: "Je conseillerais aux jeunes de ne pas commencer à fumer."

Fumeurs, fumeuses qui êtes vous?

Dis moi si tu fumes, je te dirai qui tu es! Pour paraître surprenante, la boutade n'en est pas moins sérieuse: les fumeurs se traduisent aussi en statistiques.(1)

Environ 40 pour cent des adultes canadiens fument quotidiennement. Un tiers d'entre eux consomment 23 cigarettes ou plus chaque jour. Les anciens fumeurs représentent près de 25 pour cent des adultes canadiens.

Une proportion égale d'hommes et de femmes de moins de 25 ans fument quotidiennement (40 pour cent). Pour les tranches d'âge supérieures, les hommes l'emportent

La consommation de tabac est plus répandue parmi les personnes dont le niveau d'instruction est le plus bas. Un seul exemple: parmi les 15-19 ans, on recense 23 pour cent de fumeurs dans la population scolaire, contre 48 pour cent chez les jeunes qui ont quitté l'école.

De même, les personnes sans emploi apprécient davantage le tabac que celles qui travaillent. Et parmi celles qui ont un emploi, c'est chez les "cols bleus" que les fumeurs sont les plus nombreux. En revanche, le revenu n'intervient pas de manière significative.

Enfin, les grands buveurs sont aussi souvent de grands fumeurs, et plus ils boivent, plus ils fument.

(1) Enquête sur "La santé des Canadiens", juin 1981

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par la Société Presse-Ouest Limitée

Le journal de l'année de APF 7e Association de la presse francophone hors Québec

Directeur et Rédacteur en chef: Bernard BOCQUEL
Journalistes: Lucien CHAPUT, Roland STRINGER
Administratrice: Gisèle GOBEIL
Publicitaire : Andrée GILBERT

Typographe: Jocelyne LAXSON
Graphistes: David McNAIR, Gilbert PAINCHAUD
Secrétaire relationniste: Eveline BOURGOUIN
Secrétaire: Juanita PERRIN
Développement des photos: Hubert PANTEL

Toute correspondance doit être adressée à **La LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher. Téléphone (204) 237-4823

L'abonnement annuel coûte 21 00$ au Manitoba 25$ partout ailleurs au Canada et 30$ à l'étranger

Heures de bureau: 9h00 à 17h00 du lundi au vendredi

La LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers

Enregistré comme courrier de deuxième classe No 0477

La LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4
Tél.: 237-4823

LA BROQUERIE

Ultime réunion des parents en février

Une nouvelle fois, la semaine dernière les parents se sont déclarés opposés au transfert de leurs enfants à l'école Pointe-des-Chênes à Sainte-Anne

L'ultime rencontre entre les parents d'élèves et le comité de révision chargé d'étudier l'opportunité de fermer l'école de La Broquerie aura lieu le mercredi 26 février.

Le comité se réunira le 4 mars avant de présenter son rapport à la commission scolaire. La décision définitive de maintenir ou de fermer l'école ne sera arrêtée qu'au début du printemps, probablement en avril.

Lors de la rencontre-discussion de la semaine dernière, la quasi-totalité des parents de La Broquerie a réaffirmé son attachement à l'école secondaire du village. Dans une récente enquête, 90 pour cent des élèves, des enseignants et des parents se déclaraient satisfaits de leur établissement scolaire.



Germain Sicotte, le commissaire de La Broquerie

L'avantage financier qu'apporterait sa fermeture n'est pas évident selon Raymond Boily, président du comité de parents.

Outre l'augmentation des frais de transport, cela représenterait beaucoup de temps perdu pour les élèves. Encore plus pour ceux habitant Saint-Labre, par exemple, qui auraient une demi-heure supplémentaire à passer dans l'autobus, alors qu'il leur faut déjà plus d'une heure pour se rendre jusqu'à La Broqerie.

Dans ces conditions, difficile de s'adonner à une quelconque activité para-scolaire.

De plus, "en perdant ses enseignants, le village perdrait avec eux des animateurs de la communauté francophone", souligne Rino Ouellet, résident de La Broquerie et vice-président de la Fédération provinciale des comités de parents.

Sans nier ces problèmes, Germain Sicotte, commissaire d'écoles, estime qu'il n'est pas nécessairement mauvais pour un enfant de quitter son milieu, "cela peut être une bonne transition vers la vie d'adulte". Cependant, il se déclare encore très partagé sur l'avenir de l'école de La Broquerie.

D'ailleurs, les jeux sont loin d'être faits. Donald Boulet, directeur de l'école, conclut: "Tout reste ouvert".

Stéphane JARRE

SAINT-NORBERT

7 000$ à trouver pour le monument

Le dévoilement du monument Riel-Ritchot aura sans doute lieu au mois de mai. Si le terrain dégèle assez vite au printemps pour couler la fondation.

Ça fera deux ans au mois de mai que le Comité Riel-Ritchot de Saint-Norbert a été mis sur pied. Le but de ce comité, explique le président Gérard Lagacé, est d'ériger un monument aux deux hommes qui ont façonné la constitution du Manitoba: Louis Riel et Joseph-Noël Ritchot, curé de Saint-Norbert.

"Ça a été plus long que prévu," affirme Gérard Lagacé. "Mais on achève. On a donné le contrat à l'artiste. Le monument est en train d'être sculpté."

Un artiste américain a été choisi pour sculpter, en granit rouge, les deux colonnes portant les reliefs de Louis Riel et Mgr Ritchot. "Un Américain a été choisi parce qu'il n'y a plus d'artistes qui sculptent la pierre au Manitoba," précise le président du Comité.

"On a demandé des dessins à des artistes de Montréal, Toronto et des États-Unis. Le Comité a choisi le dessin final. Et ça a été le dessin de l'artiste américain qui a été retenu."

Le coût total du monument s'élèvera à plus de 35 000$. Déjà le Comité a prélevé près de 28 000$ dont 6 000 $ seulement des subventions (5 000$ de la Manitoba Heritage Foundation et 1 000$ de Franco-fonds).

La différence de 7 000$ viendra de dons. Les personnes donnant 100$ ou plus auront leur nom inscrit sur le monument. Le monument Riel-Ritchot sera érigé sous les gros arbres, devant le presbytère de Saint-Norbert.

L.C.

SAINT-BONIFACE

CLÉ prêt à encourager les entrepreneurs

La Corporation CLÉ Saint-Boniface est toujours à la recherche de projets de développement pour Saint-Boniface. Mais pas n'importe lesquels. Ils devront respecter l'image de marque du plus ancien quartier de Winnipeg.

La Corporation CLÉ Saint-Boniface (*CLÉ étant l'acronyme du programme Création locale d'emplois du gouvernement fédéral*) est une société de développement économique voulant aider les entreprises et les organismes locaux à créer des emplois de longue durée.

"On n'est pas un groupe de pression", explique le président, Gérald Dubé. "On n'est pas là non plus pour faire la concurrence aux caisses populaires et aux banques. On est une deuxième source de financement pour les entreprises locales."

Depuis le mois d'août, la Corporation CLÉ prépare un rapport détaillant le potentiel économique de Saint-Boniface et un plan d'investissement pour la première année d'opération de la Corporation CLÉ.

"Les études démographiques indiquent qu'il y a 15 pour cent de plus de personnes d'âge d'or à Saint-Boniface que la moyenne à Winnipeg", poursuit Gérald Dubé. "Et que pour les personnes entre 25 et 45 ans, il y en a dix pour cent de moins que la moyenne."

"On sait que les 25 à 45 ans sont les plus actifs dans le domaine économique. Alors, CLÉ encouragerait des projets de constructions résidentielles qui attireraient les personnes de ce groupe d'âge."

"Dans le domaine commercial, l'aspect tourisme est très important. Mais on chercherait à encourager des activités qui peuvent se maintenir à longueur d'année."

"Par exemple, on sait qu'il y a près de 240 000 personnes qui viennent à Saint-Boniface chaque année à cause de l'Hôpital de Saint-Boniface. Il y aurait de la place pour développer des restaurants ou des places d'hébergement pour ces visiteurs."

"On a aussi identifié une zone industrielle allant jusqu'au boulevard Lagimodière. CLÉ serait prêt à encourager le développement industriel pourvu que ce soit à l'est de la rue Archibald."

Le rapport final de la Corporation CLE est prévu pour février. Si le plan d'investissement est jugé acceptable par le gouvernement fédéral, CLE pourrait recevoir jusqu'à 250 000$ annuellement pour une période de cinq ans

L.C.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Clarida Desaulniers vient de célébrer 100 ans



Clarida Desaulniers. La doyenne de la Villa Youville.

Clarida Desaulniers a fêté son centième anniversaire de naissance le 20 janvier. Née sur une ferme près de Saint-Jean-Baptiste en 1886, elle a fréquenté le Couvent de Saint-Jean-Baptiste et l'Académie Sainte-Marie pour se rendre ensuite à l'école normale.

Elle a commencé à enseigner à l'âge de 16 ans, une profession qu'elle pratiqua pendant sept ans, toujours dans la municipalité de Montcalm.

C'était lorsqu'elle enseignait à Sainte-Elisabeth que la fille de Xavier Sarrasin et Aldéa Duval a rencontré Odilon Desaulniers, qu'elle épousa en 1909.

Pendant près de trente ans, Odilon et Clarida Desaulniers ont géré le magasin général de Sainte-Elisabeth. Ils ont ensuite déménagé au village de Saint-Jean-Baptiste.

A la mort de son époux en 1969, Clarida Desaulniers s'est retirée à Saint-Boniface. Depuis 1981, elle est résidente du Foyer Youville à Sainte-Anne-des-Chênes.

Issue d'une famille de dix enfants, Clarida Desaulniers et sa soeur Antoinette (*l'époux de Johnny Rivard*) sont les seules survivantes. Il est à noter que Johnny et Antoinette Rivard vont fêter leur 65e anniversaire de mariage le 2 août

UNE COUVERTURE DIFFÉRENTE

Comme nous l'expliquions la semaine dernière, La Liberté va couvrir d'une autre manière les centres francophones qu'elle dessert.

Le réseau de correspondant(e)s n'a plus la charge de collecter des nouvelles. Ce travail sera fait pas l'équipe de La Liberté. Toutefois, sur une base régulière, les "anciens" correspondants écriront des features, c'est-à-dire des articles à intérêt humain.

Ces précisions apportées, **La Liberté lance un appel à ses lectrices et ses lecteurs.** Si vous avez des nouvelles, appelez-nous! (237-4823) Ou écrivez-nous une note (un communiqué de presse, CP 190, R2H 3B4).

La raison de cette demande est simple: on a beau être journaliste, on ne peut pas tout savoir!

Alors si vous faites la nouvelle grâce à votre participation à un groupe actif, ou encore si vous avez une histoire intéressante à faire découvrir...

La Liberté attend de vos nouvelles!

LES CLÉS BLEUES

«Secrétariat services»
Dactylographie, traduction, et traitement de textes.
Téléphonez 237-9327 (bureau) ou 233-1775 en soirée et fin de semaine.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu JOSEPH GOBIN, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, à sa retraite, décédé.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-179, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 28 février 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 13e jour du mois de janvier 1986.

MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu RAYMOND CHARLES DELEURME, du village de St-Claude, au au Manitoba, cultivateur, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-179, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 28 février 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour du mois de janvier 1986.

MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feue FABIOLA DANEAULT, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, décédée.

Toutes réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, au 200-179, rue Marion, Winnipeg (Manitoba) R2H 0T4, le ou avant le 28 février 1986.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour du mois de janvier 1986.

MARCOUX BÉTOURNAY
LA BOSSIÈRE
Procureurs de la succession.

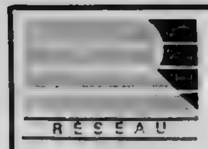
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Canadian Radio-television and Telecommunications Commission

AVIS DE MODIFICATION RELATIF À UN AVIS PUBLIC

CRTC — Avis public 1986-13 **Prorogation d'un délai pour la présentation de demandes** en vue d'exploiter des entreprises de radiodiffusion pour desservir les localites non desservies au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta. Dans ses avis publics CRTC 1985-246, 1985-247 et 1985-248 du 14 novembre 1985, le Conseil invitait les parties interessees à lui presenter des demandes de licences de radiodiffusion pour desservir les localites non desservies dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. Le Conseil exigeait alors que ces demandes soient déposees auprès du Secrétaire général au plus tard le 13 janvier 1986. En vertu de demandes de prorogation qui lui ont ete presentees, le Conseil annonce qu'il reporte la date limite pour la presentation de telles demandes, du 13 janvier 1986 au **15 mars 1986**.

Canada



115-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9
Tél.: 235-0640

RÉSEAU recherche un(e)

directeur(trice) (contrat à terme)

Fonctions:

- coordonner les activités de RÉSEAU;
- organiser des ateliers, rencontres et réunions;
- faire le travail de publicitaire;
- agir en liaison avec le C.A., les organismes francophones et anglophones et les médias;
- agir comme réceptionniste et gestionnaire.

Le(la) candidat(e) doit être compétent(e) dans les deux langues officielles, avoir d'excellentes habiletés en communications, posséder une certaine expérience de travail avec le public, avoir un intérêt sincère dans le domaine féminin.

Entrée en fonction: le 10 février 1986

Faites parvenir votre curriculum vitae avant **le 31 janvier** à:
Gisèle Champagne, directrice
115-383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Offre d'emploi

Directeur(trice) général(e)

Le Centre Culturel Colombien est à la recherche d'un(e) directeur(trice) général(e). Le (la) directeur(trice) planifie, organise, dirige et évalue d'ensemble des activités du C.C.C. Il (elle) est responsable des ressources humaines et de la gestion interne du Centre. Il(elle) assure une bonne communication auprès des gouvernements, agences et organismes à vocation similaire. Il(elle) veille au bon fonctionnement et à la qualité de l'image du Centre.

Exigences:

- Études en administration ou gestion au niveau universitaire.
- Connaissance et compréhension des agences et programmes gouvernementaux et capacité de négocier avec leurs agents.
- Capacité de fonctionner et de gérer le travail d'équipe.
- Expérience en milieu minoritaire et en milieu franco-colombien de préférence.
- Bilingue.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 5 février 1986.

a/s La présidente
795-16ème avenue ouest
Vancouver, C.-B.
V5Z 1S8

Centre Culturel Colombien

FOREST GUENETTE CHAPUT
COMPTABLES AGREES

a un poste à combler avec possibilité de carrière de comptable agréé

comptable

Fonction:
comptabilité, vérification, impôts, ordinateurs et conseiller en administration.

Qualifications:
un degré complet d'université
enregistré à l'Institut des Comptables agréés du Manitoba à titre d'étudiant
être disposé à suivre les cours requis à l'Université du Manitoba

Entrée en fonction:
immédiatement
nous fournirons un service d'entraînement

Traitement:
à négocier selon qualifications et expérience

Les demandes d'emploi seront traitées confidentiellement. Adressez votre curriculum vitae à:

M. Gabriel J. Forest, f.c.a.
Forest Guenette Chaput
Comptables agréés
262, rue Marion
Winnipeg (Manitoba) R2H 0T7

LA DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE

recherche

un(e) enseignant(e)

à temps partiel (.25) à l'école Provencher.

L'enseignant(e) oeuvrera avec des élèves d'une classe combinée en 7e/8e, dans toutes les disciplines - sauf la musique et l'éducation physique.

Il/Elle appuiera les objectifs de l'école et participera aux activités.

Date d'entrée en fonction: le plus tôt possible

Prière de prendre contact avec:

M. René Bosc
Directeur
École Provencher
320, avenue Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0J4

Téléphone: 233-0222

Le Festival du Voyageur

est à la recherche

d'un(e) directeur(trice) général(e)

Le (la) candidat(e) devra avoir les compétences suivantes:

- capable d'assumer les responsabilités d'un directeur exécutif
- expérience démontrée en administration
- connaissance générale du monde des affaires
- connaissance de la communauté franco-manitobaine et manitobaine
- capable de gérer un personnel
- bilingue

Entrée en fonction: le 1er juillet 1986

Salaire: à négocier

Les candidats(es) intéressés(es) au poste devront faire parvenir leur curriculum vitae sous pli confidentiel **avant le 28 février 1986** à:



Noël R. Joyal
Directeur général
768, avenue Taché
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2C4

Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

Les soumissions cachetées portant sur le projet ci-dessous, adressées à l'agent de Finance et Administration, Travaux publics Canada, bureau 632, 220, 4e Avenue S.-E., Calgary (Alberta), T2G 4X3, téléphone (403) 292-5637, seront reçues jusqu'à 11h30 (H.N.R.), à la date indiquée. On peut se procurer les documents de soumission aux bureaux ministériels énumérés, sur versement du dépôt exigé.

PROJET

No 360175-3-2 (820175)
Calgary (Alberta)
Parc olympique Canada
Complexe de saut à skis - Tours de tremplin
Mécanique et électricité

pour LE BUREAU DES JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE 1988 DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Date limite: le 31 janvier 1986

Dépôt: 100$

On peut se procurer les documents de soumission aux endroits suivants: Bureau 632, 220, 4e Avenue S.E., Calgary (Alberta), Bureau 200, 9925, 109e Rue, Edmonton (Alberta). On peut consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association des constructeurs, à Edmonton et Calgary (Alberta); Regina et Saskatoon (Saskatchewan); et Winnipeg (Manitoba).

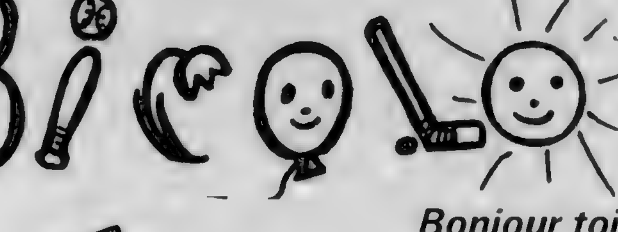
INSTRUCTIONS

Le dépôt afférent aux plans et devis doit être établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur remise des documents en bon état dans le mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Canada

La page de Bicolo



Bonjour toi!

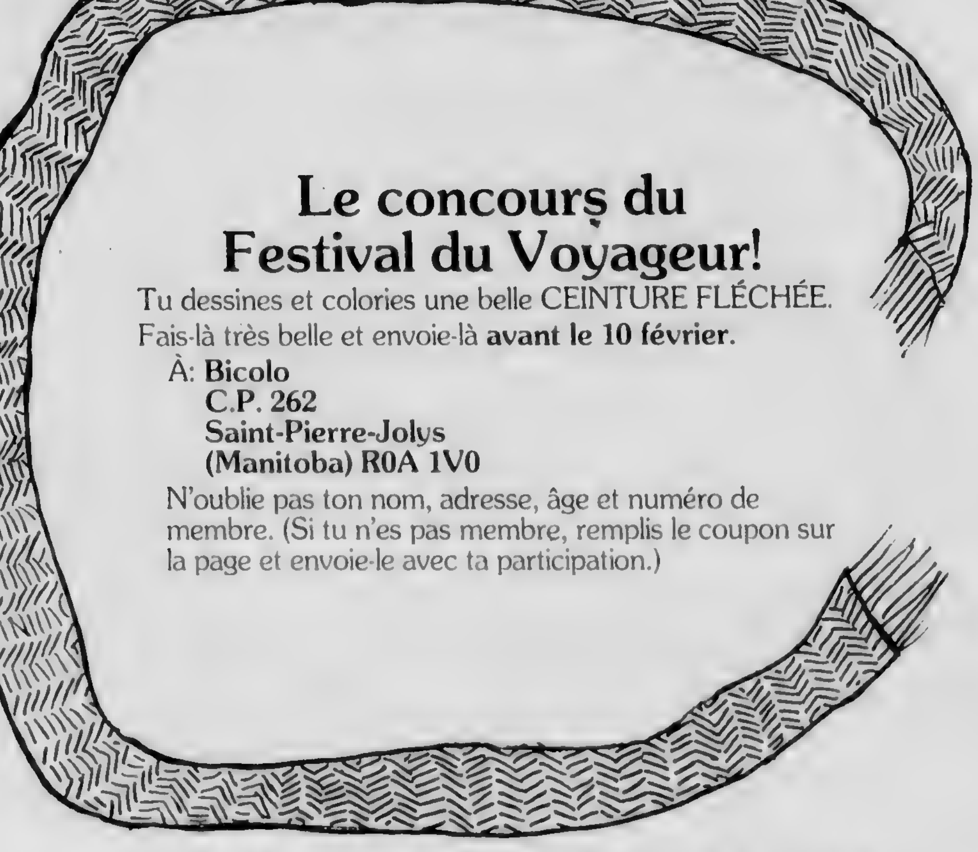
Aujourd'hui j'ai sorti mes skis. Tu viens descendre la côte avec moi? Et surtout, n'oublie pas mon nouveau concours!

Bicolo



Il y a des animaux qui aiment la température froide. En faisant ce casse-tête, tu trouveras leur nom.





Le concours du Festival du Voyageur!

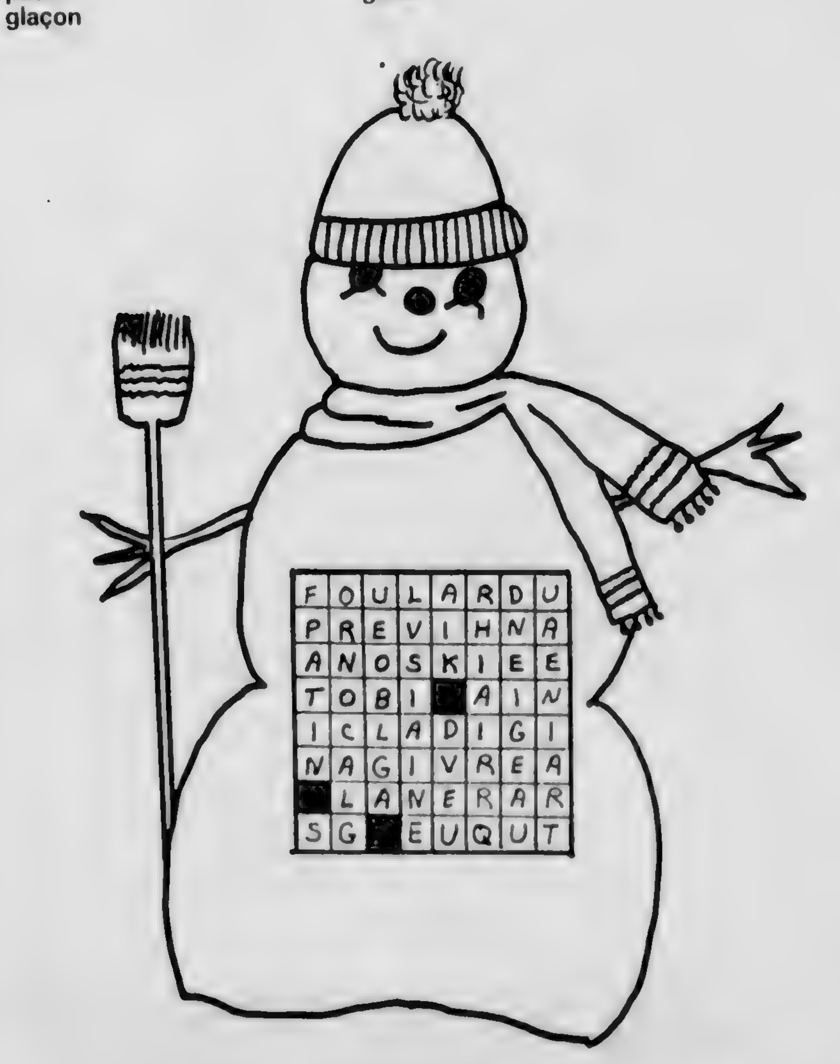
Tu dessines et colories une belle CEINTURE FLÉCHÉE. Fais-là très belle et envoie-là **avant le 10 février**.

À: **Bicolo**
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba) R0A 1V0

N'oublie pas ton nom, adresse, âge et numéro de membre. (Si tu n'es pas membre, remplis le coupon sur la page et envoie-le avec ta participation.)

Il y a un mot mystère dans mon bonhomme de neige. Trouve-le!

hiver	aréna
neige	froid
ski	foulard
traîneau	tuque
patin	givre
glaçon	



F	O	U	L	A	R	D	U
P	R	E	V	I	H	N	A
A	N	O	S	K	I	E	E
T	O	B	I	■	A	I	N
I	C	L	A	D	I	G	I
N	A	G	I	V	R	E	A
■	L	A	N	E	R	A	R
S	G	■	E	U	Q	U	T

Après avoir retrouvé les six erreurs, tu pourras colorier ces deux jolis dessins.





MESSAGE

Fais une croix sur toutes les lettres qui apparaissent plus de 5 fois. Tu auras un message avec les lettres qui restent.

B	G	L	P	E		B	M	P	X	O
X	I	H	K	X	S		K	D	H	U
E		J	P	A	G	U	P	N	U	G
U	V	G	H	P	B	I	G	X	E	K
R		K	E	H	U	K	S	H	T	
P	F	B	H	R	G	O	X	B	I	D

Réponses: Message
Le mois de janvier est froid.
Animaux: Ours, phoque, pingouin, chevreuil
Mot mystère: Bonhomme de neige, balais.

Membre gagnant 5595
Lisa Huberdeau, 10 ans
Ste-Agathe (Manitoba)

Tu aimerais devenir membre de mon CLUB... recevoir une carte de membre... et avoir la chance de gagner un prix au tirage de chaque semaine?

C'est facile.

Découpe ce coupon, retourne-le bien remplis à:
Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
(Manitoba)
R0A 1V0

NOM: ____________

ADRESSE: ____________

CODE POSTAL ________ ÂGE ______

Mes amis m'écrivent...

Cher Bicolo,
Merci pour le beau livre de contes de Noël. Je l'aime beaucoup!

de Renée Lavergne

Cher Bicolo,
Merci pour l'album de Noël et le livre de Blumeneige. Je les aime beaucoup! Encore une fois merci! Joyeux Noël!

De ton ami,
Suzanne Dufault

Cher Bicolo,
Je viens te dire merci pour les prix gagnés au concours d'automne. C'est à mon tour de te donner quelque chose! Merci et Joyeux Noël. J'espère que tu ais du plaisir durant tes vacances de Noël!

De ton amie,
Monique Bedient

«À mon tour de te remercier Monique pour la belle petite chandelle que tu m'as confectionnée!»

Bicolo

Cher Bicolo,
Merci beaucoup pour le beau «Das» et le livre à colorier. J'aime mon aiguisoir!

Ton ami,
André Lavergne

PRIÈRE À SAINT JUDE

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron de cas désespérés. Priez pour moi, si malheureux, qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire, dans le cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin, afin que je reçoive les consolations et les secours du Ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement... (ici faties votre demande...) et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus, durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Ainsi soit-il

Saint Jude, priez nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

AMÉDÉE FONTAINE

Le jeudi 16 janvier 1986, à la suite d'une longue maladie, est décédé à l'hôpital de Saint-Pierre, à l'âge de 67 ans, M. Amédée Fontaine, époux bien-aimé d'Antoinette de Saint-Pierre au Manitoba.

Le service funéraire a eu lieu le lundi 20 janvier à 14h00 avec prières et exposition à 13h30 en l'église de Saint-Pierre, présidée par le R.P. Pierre Croteau. L'inhumation a suivi au cimetière de la paroisse.

Outre son épouse bien-aimée, M. Fontaine laisse dans le deuil une fille, Ida, de Saint-Pierre; quatre fils: Gilbert et Emma de Saint-Pierre, Maurice de Saint-Pierre, Omer et Hélène de Winnipeg, et Achille et Léona d'Otterburne; sa mère Éléonore du Manoir de Saint-Pierre; 14 petits-enfants; six soeurs: Marie-Anna Pinsonneault de Sainte-Agathe, Angéline Wall de Vancouver, Berthe Forest de Winnipeg, Alice Gosselin de l'Arizona, Aurore Courcelles de Saint-Malo, Hélène Forest de Saint-Malo; quatre frères: Armand de Victoria en C.-B., Denis de Saint-Malo, Paul et Norbert de Winnipeg. Il fut précédé par une fille, Edna Lemoine, en 1976, et par sa soeur Florence.

Ses petits-fils ont été les porteurs à l'occasion du service.

La direction du service a été confiée à la Chapelle funéraire Loewen (Saint-Pierre).

Nécrologie



Maria Jeanson (Johnson)

Paisiblement au Centre Taché le 4 janvier 1986 est décédée à l'âge de 99 ans, Maria Jeanson anciennement de Lorette.

Elle naquit à Lorette le 11 août 1886 et demeura 96 ans dans sa paroisse natale.

Elle laisse à chérir sa mémoire sa soeur Rosa Therrien, et beaucoup de nièces et neveux. Elle fut précédée par ses parents Camille et Lida (Lanoue) Johnson, ainsi que ses six frères: Eugène, Joseph, Ildas, Octave, Antonin et Camille et deux soeurs, Eugénie Landry et Cécile qui habita avec elle toute sa vie.

Maria a eu beaucoup de jouissance, sa gaieté resplendissait dans son entourage. La charité était sa vertu favorite, toujours s'oublier pour faire le bonheur des siens et du prochain. Elle a toujours montré un dévouement sans bornes pour l'enseignement du catéchisme et du français.

Les funérailles ont eu lieu le 7 janvier 1986 en l'église de Lorette célébrée par l'abbé Bernard Bélanger. L'inhumation se fit au cimetière paroissiale.

Les porteurs furent six neveux, Clovis et Edouard Jeanson, Jacques Therrien, Russell et Neil Jonson et Michel Dubé. Rita Johnson, Marie-Joseph Greenaway, Carmel Dubé et Gilberte Marchadour recueillirent les offrandes. Joanne Therrien-Sabourin et Lynne Therrien firent les lectures.

Remerciements

Un grand merci à tous ceux et celles qui ont témoigné de la sympathie et de l'amitié par leur présence aux funérailles, par l'offrande de messes et de messages de condoléances.

Merci tout spécialement à l'abbé Bernard Bélanger, les porteurs, les servants, les lectrices, la directrice de chant, l'organiste et les personnes qui ont recueilli les offrandes.

Sincères remerciements pour les bons soins donnés par le personnel du Centre Taché et Foyer Ste Anne, Mme H. McConnell, l'abbé Baril, les Soeurs Grises et le docteur R. Lafrenière pour ses nombreuses visites à Lorette.

Un merci spécial à la Ligue Féminine Catholique de Lorette pour la préparation du goûter.

Rosa Therrien

Laurette Bourbonnière

Soudainement, le samedi 4 janvier 1986 est décédée à sa résidence Laurette Bourbonnière, âgée de 75 ans.

Elle laisse dans le deuil, trois soeurs: Sr Marie Bourbonnière, s.g.m. et Sr Olivine Bourbonnière, s.g.m. de la communauté des Soeurs Grises, Mme Annette Poirier, tous de Saint-Boniface; deux frères: Jacob de Burlington en Ontario et Justin de Sainte-Rose-du-Lac ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les prières eurent lieu le 8 janvier 1986 au salon funéraire Desjardins. La messe de la Résurrection fut célébrée en l'église du Précieux-Sang par Rev. le Père G. Labossière, o.m.i.

L'inhumation se fit dans le cimetière de Glen Lawn Memorial Gardens.

La famille désire remercier le Rév. Père G. Labossière, o.m.i., et le Rév. Père Magnan, o.m.i, qui a présidé à la soirée de prières.

Remerciements sincères à tous ceux qui ont témoigné leur sympathie par leur présence, offrande de messes ou cartes.



Nécrologie

Annette Guéret

Subitement, samedi le 28 décembre 1985, est décédée à l'âge de 34 ans, Mme Annette Guéret (née Gauthier) de La Broquerie au Manitoba.

Les prières furent récitées le 1er janvier à 20 heures en la Chapelle funéraire Loewen à Steinbach. Le service eut lieu le 2 janvier à 14 heures en l'église St-Joachim de La Broquerie. La messe de la Résurrection fut concélébrée par le Rév. Père Gaétan Lefebvre, c.a.v., le Père Lasonde, rédemptoriste, et l'abbé Georges M. Svoboda de Winnipeg. L'inhumation se fit au cimetière de La Broquerie.

Mme Annette Guéret laisse dans le deuil son époux, M. Gilbert Guéret de La Broquerie, ses parents, Mme Francine Gauthier et M. Florent Gauthier de Saint-Boniface; 3 soeurs: Jeannine et Maurice Blanchette de Saint-Norbert, Marie et Albert Patenaude de Portage La Prairie; et Monique Gauthier de Saint-Boniface. Trois frères: Maurice et Jacqueline Gauthier de Windsor Park, Paul et Sandra Gauthier de Pierrefond au Québec, et Michel Gauthier de Saint-Boniface; ses beaux-parents: M. et Mme Ignace Guéret de La Broquerie.

Elle fut précédée dans la tombe par ses grands-parents M. et Mme Théodore Gauthier, et M. et Mme Benjamin Ledet, plusieurs oncles et tantes, ainsi qu'une soeur de 10 mois, Jeannette, le 2 mars 1948.

La famille désire remercier tout ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie et de l'amitié, par leur présence aux funérailles, leurs nombreuses offrandes de messes, bouquets de fleurs, cartes et appels.

Un merci spécial à notre ami le Père Lefebvre d'avoir été si près de nous durant cette épreuve. Un merci aux Père Lasonde et Svoboda, aux lecteurs, à la chorale pour leur beau chant, aux personnes qui ont préparé le goûter. Merci aux porteurs: Jean-Marc Blanchette, Hérvé Fiola, Roger Ledet, Maurice Sallas, Denis Ayotte, Raymond Bédard et enfin à toutes les personnes qui nous ont touché si profondément.

In Memoriam

Adieu chère Annette,

Ton pèlerinage sur terre est déjà terminé. Nos coeurs sont bouleversés et remplis de chagrin à la suite de ton départ si soudain, ne comprenant pas tellement les destins du Seigneur, en de pareille circonstance.

Mais, tout de même, l'Esprit du Seigneur nous soutiens et nous console à travers notre deuil, car nous avons eu la chance de fêter ensemble un beau Noël, dans la Paix, dans la joie! Et à ce lendemain, à ton tour, c'est toi chère Annette qui nous accueillait bras ouvert chez-toi, avec ton époux bien-aimé pour partager ensemble le si bon repas que tu avais préparé de tes mains avec tant de goût, tant de soins! Loins étions-nous de douter pour un instant que ce repas était pour être notre dernier adieu!

Oui chère Annette, les pensées et les manières du Seigneur ne sont pas les nôtres. Il est venu dans le secret te chercher un peu comme on cueille une belle fleur dans son jardin. Tu étais à la douce fleur de l'âge, les yeux remplis de rêves, et d'ambitions. Et le Seigneur t'a rappellée à Lui pour te couronner du fruits de tes labeurs. Maintenant, plus de souffrances, plus de peines, sauf le bonheur parfait.

Tes mains n'ont jamais refusé le travail et tu as toujours tant donné, sans compter! Tu t'oubliais constamment pour les personnes que tu aimais, à la maison, au travail, dans ta famille. Beau temps, mauvais temps, tu avais toujours le sourire au lèvres, et jamais, tu ne te plaignais.

Tu étais pour nous tous un beau rayon de soleil, et de tes beaux yeux bleus, tu nous perçait le regard.

Maintenant, du haut du ciel chère Annette, continue à veiller sur chacun de nous, protège-nous et intercède pour nous auprès du Seigneur afin qu'un jour nous puissons tous être réunis à nouveau avec toi dans son beau ciel, pour l'éternité!

Et au nom de toute la famille, je viens t'exprimer notre reconnaissance, notre amour pour tout ce que tu as fait pour nous lorsque tu nous côtoyais si chaleureusement, en te dédiant les mots de cette belle chanson de "Noël Colombien" qui sont pour nous en ce temps pénible, un baume à nos blessures, à notre tristesse...

De tout coeur, ta soeur aînée,

Jeannette (Blanchette)

"Passer sur l'autre rive"

Dans le plus fort de la tempête,
À ses amis désemparés, Jésus disait
"Homme de peu de foi,
Ne craignez pas car je suis avec vous".

Ainsi au soir de chaque vie,
Il faut aussi passer la main,
Il faut quitter les rivages du monde
Pour s'en aller vers des rives inconnues.

Seigneur, nous restons sur le port
Pleurant ceux qui sont partis

Mais sur les flots de la mort qui les portent
Nous savons bien que tu vogues avec eux.

Mais nous aussi, passons la mer de nos
tristesse, de nos peurs.
Car le Seigneur, qui calme les tempêtes,
Apaisera le flot de nos douleurs.
Passez sur l'autre rive,
Ne craignez pas!

Le sort des personnes âgées abusées

Je vous ai déjà parlé brièvement de l'abus de la personne âgée. Cependant, je n'ai jamais traité le sujet de l'abus dans les hospices.

Je viens de lire un article d'un journal intitulé "La vie", hebdomadaire publié à Paris, boulevard Malesherbes, le 20 novembre 1985.

Cet article s'intitule "Y a de l'abus dans les hospices". On y parle du ministère de la Consommation qui créa en 1978 la Commission des clauses abusives. Celle-ci, après des années d'enquête auprès des deux cents établissements, dresse un portrait pour le moins révoltant de la vie quotidienne des personnes âgées en collectivité. La liste est longue des divers abus relevés dans les règlements intérieurs de ces lieux que beaucoup appellent volontairement "mouroirs". Des règlements qui sont fixés, dans 80 pour cent des cas, par le seul directeur de l'établissement.



Maria CHAPUT-ARBEZ

L'auteure détient un certificat en gérontologie et a été directrice adjointe à la Villa Youville de 79 à 84.

COMMENTAIRE

On y passe de l'accès réservé aux seuls gens de bonnes moeurs et de bonne vie, à la période d'essai jusqu'à la remise des titres de retraites, le livret de caisse d'épargne et le carnet de chèques. Mais le comble réside dans le domaine si fragile de la vie privée. "Interdiction d'apporter tout objet personnel", de décorer son logement, de laisser des photos sur sa table de nuit, de s'étendre sur son lit durant le jour.

Une fin de vie apparemment remplie de contraintes pour les vieillards fatigués, parfois usés, souffrant de maladie et plus encore, de solitude.

Et puis, plus rien

Ils sont, en 1985, 600 000, sur une population de sept millions, à être répartis dans les divers centres pour personnes âgées.

En l'an 2 000, on comptera neuf millions de personnes âgées, dont plus d'un million aura 85 ans et plus. Une évolution sans précédent due aux progrès de la médecine, à une meilleure alimentation et une hygiène de vie améliorée. Mais au bout du compte, que de "lits" en plus selon le jargon administratif.

Où est la solution? Il y a un désintérêt évident de l'opinion pour les personnes âgées qui se retrouvent isolées. On s'émeut quand il y a un scandale. Ça fait palpiter le coeur! Et puis, plus rien. Sauf pour un moment, l'illusion de se donner bonne conscience.

Ainsi termine Ann Decleus, l'auteur de l'article que j'ai lu et que je viens de partager avec vous.

Comptons-nous chanceux de vivre au Canada, surtout au Manitoba!



Adrien Masse

Adrien a allumé la 1ère chandelle de l'Avent... nous sommes fiers de toi!

Tes parents, Gabriel et Marcia



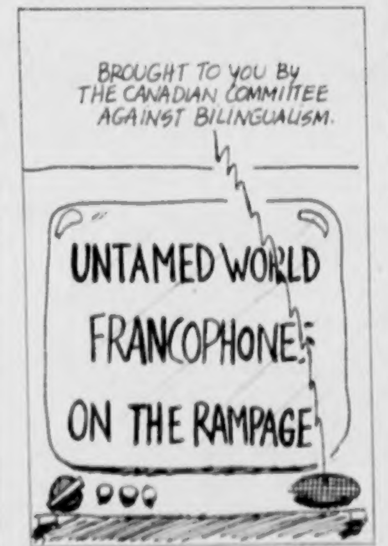
APEPSIE

Daniel Tougas
Jean-François Belisle









LES PETITES ANNONCES

Facile et efficace!

Les **PETITES ANNONCES**, c'est encore plus payant quand on connaît bien la recette.

Votre **PETITE ANNONCE** doit nous parvenir au plus tard le lundi **par écrit** et être **payée d'avance** aux tarifs suivants:
moins de 20 mots ***(5$ ou 7,50$ pour deux semaines)***;
21 à 28 mots ***(6$ ou 9$)***;
29 à 35 mots ***(7$ ou 10,50)***;
35 à 42 mots ***au maximum (8$ ou 12$ pour deux semaines)***.

À VENDRE: Terrain de 8.6 acres chemin Ste-Marie près de St-Adolphe. 41 900$. Taxe annuelle de 180$. Composez le 237-7251.
120-

À VENDRE: Stores verticaux faits sur mesure. Prix imbattables. Tél.: 269-0088.
863-

JEUNE PROFESSIONNEL cherche un appartement à louer dans le vieux Saint-Boniface, composez le 237-7433 avant 17h ou le 237-6387 après 17h.
96-

VEUT ACHETER des meubles très âgés. Si vous en avez, téléphonez Nicole au 233-6622.
831-

À LOUER: à Saint-Boniface, bungalow, deux chambres à coucher, cuisinière et réfrigérateur, convient à un couple ou petite famille. Références s'il vous plaît. Prêt le 1er mars 1986. 495$ par mois plus services. Composez le 237-7251.
121-

JE SUIS À LA RECHERCHE du livre intitulé «La Montagne Pembina - au temps des colons» écrit par Marie-Anna A. Roy. Écrivez à M. Aimé Boulet, suite 801-187, av. de la Cathédrale, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3C6.
122-

MONSIEUR dans les cinquantaine cherche une compagne (40 à 50 ans) parlant français. Écrivez M.D. La Liberté, C.P. 190 Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4.
123-

LOGEMENT ET REPAS GRATUIT en échange pour la garde d'enfant en soirée et les samedis. Situation idéale pour un(e) étudiant(e) universitaire. Je peux organiser mon horaire selon la vôtre. Composez le 257-6187.
124-

LEÇONS DE MUSIQUE. Piano, guitare. Pour plus de renseignements, s'il vous plaît contacter Conrad Ostrowski au 233-0611.
113-

À VENDRE: Rideaux de salon, presque neufs en Polyester tissé. Couleur crème avec lignes dorées. Longueur: 7 pieds, largeur: 177 pouces. 75,00$ ou meilleure offre. Appelez 261-3577.
116-

NOUS RECHERCHONS une gardienne pour deux enfants: district St-Vital/St-Boniface. Références s'il vous plaît. Composez le 253-0517 après 18h00.
117-

À VENDRE: Manteau de persan noir avec un tour de cou en vison. Taille 5. Excellente état. Appelez le 237-8392 après 17h00.
118-

JE RECHERCHE une maison dans le vieux Saint-Boniface ou Norwood, une maison d'une trentaine d'années de deux chambres à coucher, avec grand lot, garage, cour clôturé. Pas d'agent s'il vous plaît. Adressez-vous à Léo Mondor, Boîte 1796, Gimli (Manitoba) R0C 1B0. 1-204-642-5703.
105-

COUTURIÈRE: avec expérience pour tous genres de travaux de couture. Contactez Marcelle au 233-2687.
89-

VENTE DE LIQUIDATION sur équipement de restaurant, bar, traiteur et salle de banquet, tables, réfrigérateurs, congélateurs, chaises, ustensils, vaisselles, ventilateurs, comptoirs, «beef carts», «canopy systems», polisseuses, évier pour casserole, «3-way sinks», «steam table», miroirs, etc. au Sildor Banquet Hall, 275 Sherbrooke, 786-4542. Du lundi au vendredi de 9h à 17h30 et samedi de 9h à 13h.
125-

À LOUER: Résidence La Seine, à St-Adolphe (seulement 16 km de la ville), nouveau et moderne, appparlements de deux chambres à coucher, poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse inclus, entrée privée avec ou sans balcon. 450$ par mois plus utilités. Signalez 256-1341 ou 1-883-2115.
126-

À VENDRE: Enseignes de bière néons, clignotantes et non-clignotantes. Shiltz, Miller on Tap, Lite et Coors, 99$ à 189$ chez Moonshiners. 237-3333 après 18h.
127-

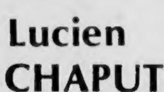
AUTOMOBILE Capri, 1976. Millage bas, moteur et transmission refait en neuf. Freins, système d'échappement, peinture tous neufs. Quatre vitesse, quatre cylindres. AM/FM cassette. 1 650$ ou meilleur offre.
128-

CAMIONETTE VW 1967, la carossene est «flambée» mais moteur et transmission n'ont que 6 000 km, 4 pneus Michelin. 450$. Composez le 233-0112.
129-

Garrison II?

Comment s'organiser contre le nucléaire





Lucien CHAPUT

POINT de CONTACTS

Le carrefour de l'actualité municipale

"On regarde ça d'un oeil inquiet", affirme Albert St-Hilaire, préfet de la municipalité rurale de Montcalm. Et avec raison. Puisque le gouvernement des États-Unis aimerait entreposer ses déchets nucléaires au Minnesota, à quelque 15 kilomètres de la rive de la rivière Rouge.

La même rivière Rouge qui fournit l'eau potable aux villages d'Emerson, Altona, Letellier, Saint-Jean-Baptiste et Morris. La même rivière Rouge qui étanche la soif des 11 000 résidants de Selkirk. La même rivière Rouge qui se déverse dans le lac Winnipeg, en passant à travers la capitale manitobaine.

Dans son rapport préliminaire rendu public le 16 janvier, le Ministère de l'Énergie des États-Unis a identifié trois sites au Minnesota qui pourraient servir de dépotoir pour les déchets nucléaires.

Deux de ces trois sites sont situés dans la vallée de la rivière Rouge. L'un se trouve à 16 kilomètres (*10 milles*) de la Rouge. L'autre, 80 kilomètres (*50 milles*) au sud de la frontière canadienne, est à 20 kilomètres des rives de la rivière Rouge.

Une menace directe

On n'a pas besoin d'être géographe pour constater que la rivière Rouge a sa source au sud et coule vers le nord. On n'a pas besoin d'être un scientifique pour comprendre les dangers possibles de contamination des eaux par les déchets nucléaires.

On n'a pas non plus besoin d'être un écologiste-alarmiste pour conclure que la pollution des eaux de la Rouge poserait une menace directe à la santé et au bien-être des Manitobains. D'autant plus que la seule source d'eau potable pour les villages manitobains du sud, c'est la rivière Rouge.

"Tant que ça n'a pas d'effets au Canada", explique Albert St-Hilaire, "on ne doit pas dire aux Américains ce qu'ils peuvent faire dans leur pays. Par contre, il ne faut pas rester endormi. C'est bien certain que si on voit un danger, on va agir."

Projet abandonné

La nouvelle crise Manitoba-America ressemble beaucoup au "cas Garrison" d'il y a quelques années. Un grand projet d'irrigation au Dakota Nord menaçait la qualité des eaux du Manitoba. Grâce en partie à un lobby organisé par les municipalités, le projet a été abandonné.

En 1979, le gouvernement conservateur de la province avait adopté une politique de non-ingérence dans le dossier Garrison. Pour la simple raison que les relations Canada-États-Unis relevaient du gouvernement fédéral et non de la province.

Suite à des demandes de diverses municipalités, relate le préfet de Montcalm, l'Association des municipalités du Manitoba a convoqué une réunion à Oak Bluff en juin 1979. De cette réunion est né le Comité d'action contre Garrison. Un comité où siégeaient des représentants des municipalités et des villages manitobains.

Ce qui est important à retenir de l'expérience Garrison, et ce qui s'applique dans ce nouveau cas Garrison à base de déchets nucléaires au Minnesota, c'est le rôle que peuvent jouer les politiciens municipaux dans un domaine qui, juridiquement, relève de la compétence d'un autre gouvernement.

"La participation des municipalités a définitivement compté pour beaucoup, évalue Albert St-Hilaire. Bien qu'il faille prendre en considération que le gouvernement Pawley (*qui avait remplacé le gouvernement conservateur en 1981*) avait embauché un avocat à Washington."

"Les deux se sont complétés. Ensemble, on a réussi à neutraliser le projet Garrison."

"Les municipalités, les pêcheurs et les autres groupes ont joué un rôle important dans l'affaire Garrison", confirme Gérard Lécuyer, ministre de l'environnement. "Je supposerais que le gouvernement manitobain pourrait compter sur leur appui dans le cas du projet de dépotoir nucléaire au Minnesota."

"Nous voudrons avoir leur appui", poursuit le ministre de l'environnement. Dès que nous aurons eu les pourparlers avec le gouvernement fédéral, nous pourrons planifier davantage notre stratégie. Tous les groupes intéressés seront informés des progrès."

Carte du Minnesota indiquant les trois sites proposés pour l'entreposage de déchets nucléaires (en noir). Le rapport préliminaire préparé pour le Ministère de l'énergie des États-Unis a aussi indiqué cinq autres sites possibles (zones hachurées).

Bien que la construction d'un dépotoir ne commencera pas avant l'an 2000, les intervenants n'ont qu'une période de 90 jours pour réagir au rapport préliminaire. Le rapport final sera rendu public en juin 1986.



* * *

POINT À LA LIGNE: *La ville de Calgary n'a pas cru bon de dépanner son équipe de football professionnel: les Stampeders. Pourtant, les peut-être nouveaux propriétaires ne demandaient que 500 000$ par an pour trois ans afin de défrayer le loyer du Stade McMahon.*

La raison principale des sept échevins qui ont voté contre la proposition? Ils ne pouvaient pas justifier de dépenser l'argent des contribuables de la ville pour aider des particuliers à acheter une équipe de football.

Par contre, à Winnipeg, il y a à peine six mois, la Winnipeg Enterprises Board, une création de la ville de Winnipeg, n'a pas hésité à "investir" quelque 2,5 millions de $ dans l'équipe des Winnipeg Jets.

Peut-on conclure que la ville de Winnipeg attache plus d'importance aux activités des clubs de sports professionnels que la ville de Calgary?

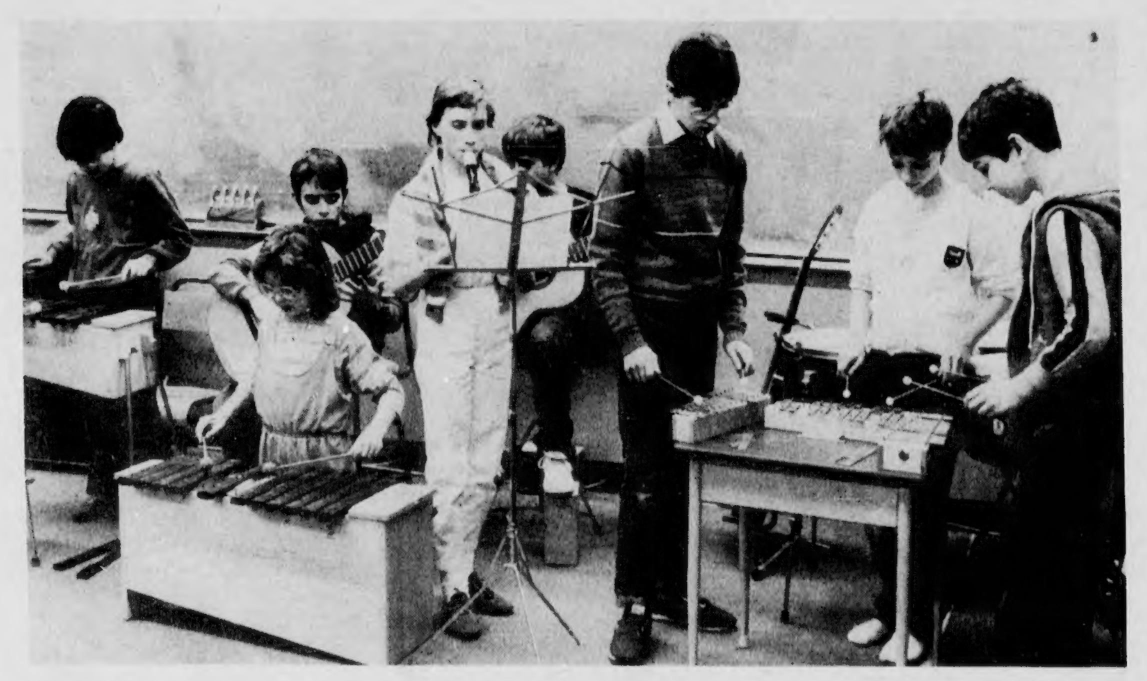
6 échevins

Pas vraiment. Car il y a quand même deux différences importantes entre les deux situations. Premièrement, le Winnipeg Enterprises Board n'a pas de compte à rendre au conseil de ville. Les six échevins qui siègent au Board ne représentent pas les intérêts des contribuables winnipégois.

Deuxièmement, la ville de Winnipeg, par l'entremise du Winnipeg Enterprises Board, est propriétaire de l'aréna. Le loyer que payent les Jets revient à la ville. À Calgary, par contre, le stade McMahon appartient à l'Université de Calgary et non à la ville.

Après tout, quel conseil municipal, en Alberta ou au Manitoba, se porterait volontaire pour subventionner l'éducation!

QUE LA MUSIQUE APPARTIENNE À TOUS!



POUR AIMER LA MUSIQUE, IL FAUT EN FAIRE!

Imaginons à quoi s'attend l'enfant, lors de sa première rencontre avec la musique. Il veut chanter, danser, frapper des pieds et des mains, libérer sa voix et ses gestes; il veut jouer avec des objets sonores, avec des sons qu'il crée librement et qu'il jette dans l'espace pour qu'on les lui renvoie.

Ainsi naissent les premiers dialogues musicaux, jusqu'au jour où les mains curieuses s'emparent d'un instrument. Mais les enfants sont indépendants; il faut les aider à agir seuls. Offrons leur des instruments dont la technique est aisément maîtrisée et qui n'ont d'autre secret pour eux que celui de leur magie sonore!

La révélation du rythme est la première étape dans l'éducation musicale. Mouvement, frappement de mains et de pieds, parler rythmé, comptines et proverbes accompagnés de petites percussions sont des activités où l'enfant exprime son imagination créatrice.

Mélodiser ces rythmes est la deuxième étape. Le chant occupe une place primordiale dans notre expérience musicale, mais les jeunes enfants ont souvent besoin d'appuis sonores tels que la voix de l'enseignant ou de l'enseignante, l'accompagnement d'un instrument.

Harmoniser, orchestrer est la troisième étape du programme de l'éducation musicale. L'enseignant ou l'enseignante veillera à développer le rythme, la mélodie, l'harmonisation et l'orchestration. De cette façon la créativité de l'enfant sera sans cesse encouragée.

Supprimons les leçons glacées, si dangereuses pour l'épanouissement de l'âme enfantine. Ayons le souci d'éliminer l'échec dont les conséquences à court et à long terme peuvent être catastrophiques. L'enfant découragé dans son apprentissage de la musique, pourrait rejeter dès son jeune âge toute activité musicale future.

Inversons surtout le faux slogan: **"Pour faire de la musique, il faut l'aimer", par son contraire. "Pour aimer la musique, il faut en faire."**

L'expérience musicale dans la classe est toujours collective. Donc elle est formatrice sur les plans social et moral, puisque chaque petit musicien doit s'intégrer à un tout, qui ne saurait être satisfaisant sans lui et qui lui apporte la joie de l'effort commun.

Pour donner aux enfants une confiance totale et joyeuse en eux-mêmes et en leur enseignant ou enseignante - situation qui leur assure un apprentissage continu, adapté aux besoins et aux caractéristiques de chacun - il faut dès le premier jour et à chaque cours:
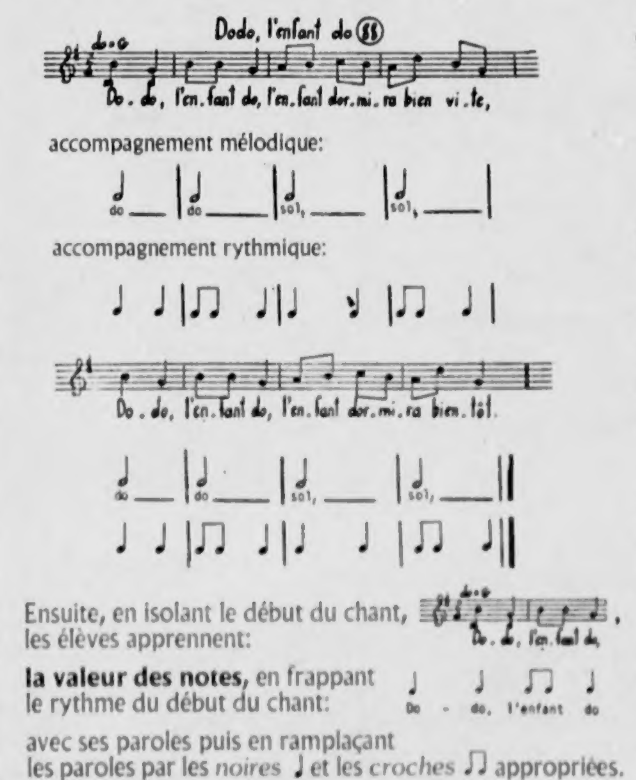
- réaliser une musique authentique et belle dans sa simplicité,
- accepter volontairement des directives aisément comprises,
- avoir la joie d'être écouté d'une part, d'être incité à s'exprimer et à créer d'autre part, dans le cadre d'un ensemble, sans jamais subir de rebuffades ou d'examens contraignants,
- éprouver le sentiment de sécurité que donne l'intégration à un groupe.

Les enfants élevés selon de tels principes feront des adultes pour qui le chant et la musique seront toujours une source magique où l'on puise la consolation, l'espoir et la joie.



Voici un exemple du programme de la première année:

Les élèves commencent par apprendre, par imitation, un chant.



Ensuite, en isolant le début du chant, les élèves apprennent:

la valeur des notes, en frappant le rythme du début du chant:

avec ses paroles puis en ramplaçant les paroles par les *noires* ♩ et les *croches* ♫ appropriées.

le solfège - c'est-à-dire la théorie et la notation de la musique - en suivant le chemin de la mélodie qui descend et monte

mi — do — mi - mi — do

Do - do, l'enfant do

- un accompagnement rythmique joué au tambour: ♩♩♫♩:‖ pour mieux maîtriser la connaissance du rythme et pour rendre le chant plus beau.

- un accompagnement mélodique, c'est-à-dire une harmonisation simple, chantée ou jouée: ♩ ♩ ♩ ♩ :‖ (do do sol, sol,)

- l'utilisation des nuances - *piano, crescendo, mezzo-piano, diminuendo, pianissimo* - pour rendre le chant plus expressif, en commençant à chanter doux - *piano* -, en augmentant ensuite le volume - *crescendo* -, en chantant plus fort - *mezzo-piano* -, pour diminuer le volume - *diminuendo* - et pour finir très doux - *pianissimo*.

La musique appartient à tous; il faut donc que chacun puisse l'apprécier et l'aimer grâce à une éducation musicale appropriée.

ET MOI, COMME PARENT, QU'EST-CE QUE JE FAIS?

Je peux chanter, siffler ou siffloter, en faisant mes travaux autour de la maison, pour les rendre plus amusants.

Je peux encourager mon enfant à chanter avec moi, mes chansons ou celles qu'il a apprises à l'école.

Je deviens conscient que la voix de mon enfant est plus aiguë que la mienne et qu'il chante bien plus "haut" que moi.

Je suis conscient que mon enfant chante plus vite que moi.

Je peux danser des rondes avec mon enfant ou faire avec lui des petites danses faciles.

Je peux l'amener aux spectacles de danses ou aux concerts pour enfants.

Je peux lui offrir des disques ou des cassettes.

Je peux lui apprendre à manipuler avec attention les appareils audio-visuels ou, lorsque les circonstances s'y prêtent, lui offrir les siens.

Éducation Manitoba
Bureau de l'Éducation française

